BLR magazine

n°457
Février 2021
www.bourg-la-reine.fr

Commerces de proximité : tous concernés

La mairie vous informe | P. 5
Vaccination :
Bourg-la-Reine se mobilise

Grand angle | P. 17
Une ville riche de ses commerçants et artisans

Ville de Bourg-la-Reine
Vivre et Entreprendre

VILLE DE
SCEAUX
À LA CROISÉE DES TALENTS

ville de
Bourg-la-Reine
Vivre et Entreprendre

FESTIVAL SOCIÉTÉS EN TRANSITION(S)

FILMS, RENCONTRES ET DÉBATS

DU 3 AU 7 FÉVRIER 2021

Festival diffusé en ligne

Programme disponible sur sceaux.fr et sur bourg-la-reine.fr

Conception et réalisation : services Communication des villes de Sceaux et Bourg-la-Reine - janvier 2021

P.4

La Mairie vous informe
- Rénovation énergétique : des aides et des conseils
- **Vaccination : Bourg-la-Reine se mobilise**
- La Ville fait le choix de la GRC
- Médailles du travail et de la famille

P.11

Événements
- **Une invitation au voyage numérique**
- Festival Sociétés en transition(s)

P.17

Grand angle
- **Une ville riche de ses commerçants et artisans**

P.24

Nos associations
- **Les prochains temps forts du CAEL**
- La Californie, sur la route du mythe
- Association ECLA
- ASBR: du sport à portée de clics

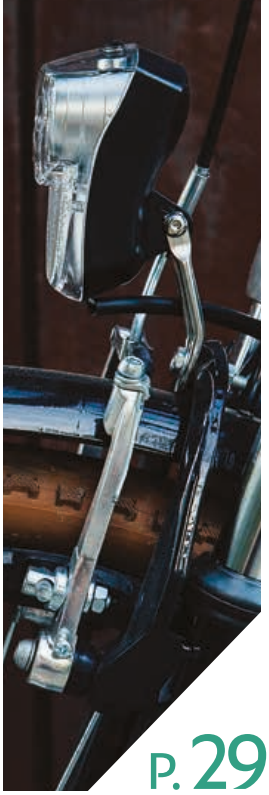

P.29

Bon à savoir
- **Le marquage des vélos désormais obligatoire**
- Collecte solidaire
- Carnet / Petites annonces
- Pharmacies de garde / Numéros utiles

Edito du Maire

Chères Réginaburgiennes,
chers Réginaburgiens,

Le mois de février s'ouvre dans un contexte de déploiement de la stratégie vaccinale française. Vous le savez, Bourg-la-Reine a candidaté conjointement avec la Ville de Sceaux dès le 6 janvier pour accueillir un centre de vaccination au sein des Colonnes.

Le 12 janvier, lors de la communication des centres retenus, le Préfet n'a pas accordé l'ouverture d'un centre de vaccination à Bourg-la-Reine. Pourquoi ? L'écrasante majorité des centres ouverts se trouve à proximité immédiate d'un hôpital permettant une facilitation de la logistique pour le transport de vaccins particulièrement contraignants (conservés à -80°C, inutilisables après peu de temps dans un réfrigérateur).

Je regrette évidemment que la candidature de Bourg-la-Reine n'ait pas été retenue mais je regrette davantage encore que les vaccins ne se déploient pas correctement sur le territoire. Pour des centres ouverts dans les Hauts-de-Seine en capacité de vacciner environ 5000 personnes par semaine, la Préfecture fera parvenir à chacun d'entre eux... 420 doses de vaccins pour la première semaine pour 45 000 personnes dans les Hauts-de-Seine.

Au moment où j'écris ces lignes, le laboratoire Pfizer a annoncé que la distribution des doses serait temporairement réduite. Nous ne sommes donc pas encore sortis d'affaire. La vaccination prendra du temps, même dans les première étapes (personnes de plus de 75 ans, public fragile, etc).

Il nous faut alors maintenir nos efforts, nos gestes et notre prudence. Mais surtout, il nous faut garder espoir car cette pandémie aura une fin et la vie sera belle à nouveau.
Notre action reste actuellement essentiellement concentrée sur la gestion de cette crise en augmentant nos gestes de solidarité, en gérant quotidiennement nos crèches, nos écoles. En développant notre volet santé, gestion des tests et vaccins mais aussi en veillant à éviter des concentrations de personnes dans les espaces publics.
Cependant, et en même temps, nous préparons l'avenir, la relance économique et le développement durable. Nous avons ainsi déposé plusieurs dossiers dans le cadre du plan de relance sur lesquels je reviendrai prochainement.

À bientôt,

Patrick Donath,
Maire de Bourg-la-Reine

BLR magazine

N°457 - FEVRIER 2021 Bourg-la-Reine Magazine est une publication de la Mairie de Bourg-la-Reine - 6, boulevard Carnot - 92340 Bourg-la-Reine • Directeur de la publication: Patrick Donath • Rédactrice en chef : Stéphanie Priotton • Rédacteurs : Tiffany Bourhis, Medhi Barghouti, Anne-Claire Robic, Caroline Sylla • Crédits photos : tous droits réservés • Création / Mise en page : Jérémy Langlois • Régie publicitaire: CMP - David Tiefenbach : 06 70 21 07 12 • Impression : Imprimeries Morault 01 53 35 95 15 • Dépôt légal à parution - Tirage : 11 000 ex. Service Communication: 01 79 71 41 50 - communication@bourg-la-reine.fr • Distribution dans les boîtes aux lettres de la ville. Si vous ne le recevez pas, merci de nous le signaler au 01 79 71 41 52.

IMPRIM VERT

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

DES AIDES ET DES CONSEILS POUR TOUS

Engendrant surconsommation d'énergie, facture élevée et soucis de santé, les problèmes d'isolation thermique des logements constituent un véritable enjeu environnemental, économique et social. Afin de faciliter la rénovation énergétique, des aides financières sont accessibles aux locataires et propriétaires et des conseillers sont à votre disposition pour faciliter votre parcours.

▸ L'ESPACE INFO-ÉNERGIE

Proposé par le territoire Vallée Sud - Grand Paris, il organise des permanences sur rendez-vous autour de l'énergie et l'habitat. Un conseiller spécialisé y apporte une aide personnalisée à tout habitant du territoire : diagnostic et conseils pour mieux maîtriser la consommation énergétique, informations sur les aides existantes, etc.
Les permanences sont assurées à Bourg-la-Reine (la prochaine se tiendra le 4 avril à l'espace Dolto), Fontenay-aux-Roses, Sceaux et Antony.
Pour prendre rendez-vous: www.soliprojet.fr/contact

▸ DORÉMI : UN NOUVEAU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

Afin de répondre à l'objectif de disposer d'un parc bâti énergétiquement performant d'ici à 2050, la Ville s'est engagée dans le Dispositif Opérationnel de Rénovation Énergétique des Maisons Individuelles (DORÉMI). L'accompagnement des particuliers dans leur parcours de rénovation globale de leur maison est assuré par un conseiller présent tout au long de la démarche et par des groupements d'artisans formés par DORÉMI. L'association Solidaires pour l'Habitat (SOLIHA) met à leur disposition un animateur local qui intervient sur Bourg-la-Reine, Antony et Sceaux, en complément des référents des villes.
Renseignement auprès du service Développement durable de la Ville : developpement.durable@bourg-la-reine.fr

▸ MA PRIMERÉNOV' : UNE AIDE FINANCIÈRE POUR TOUS !

MaPrimeRénov' est accessible à l'ensemble des propriétaires et copropriétaires, sans conditions de ressources, qu'ils occupent ou louent leur logement. Le montant des aides est forfaitaire et adossé à deux critères : les revenus des bénéficiaires et les gains écologiques occasionnés par les travaux.
Pour les copropriétés, la démarche est simplifiée, avec le versement direct au syndic de copropriétés d'une seule aide, destinée aux travaux des parties communes. Pour en bénéficier, les copropriétés doivent être composées majoritairement de résidences principales (75%) et doivent réaliser des travaux permettant un gain énergétique de 35%.
Pour lutter contre la précarité énergétique des ménages locataires, MaPrimeRénov' est aussi accessible aux propriétaires bailleurs pour les travaux concernant les parties privatives, et ce, jusqu'à trois logements loués.
Parallèlement, l'État accorde des bonus afin d'encourager les travaux de rénovation globale. Objectif : réaliser l'ensemble des travaux nécessaires à l'amélioration du logement (isolation, changement du système de chauffage, ventilation...) en une fois plutôt qu'en plusieurs étapes.
Pour en savoir plus et tester le simulateur d'aides: www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-renovation-energetique

DES CINÉS-DÉBATS AUTOUR DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

En novembre 2021, les villes d'Antony, Bourg-la-Reine et Sceaux organiseront la 2e édition du Forum de la rénovation énergétique. Au programme : conférences, témoignages, visites et salon des entreprises.
En préambule, elles proposent un cycle de cinés-débats dédiés à la rénovation énergétique dans chacune des villes. Le premier volet se déroulera le samedi 27 mars à l'auditorium du Conservatoire.
Plus d'informations à venir dans le *BLR Magazine* de mars.

ÉVÉNEMENTS REPORTES

Ô rage ! Ô désespoir ! Ô crise sanitaire ennemie ! Le contexte actuel ne permet pas de maintenir les événements suivants :
> La conférence musicale **« Robert et Clara Schumann, un amour romantique »** par Alain Duault, prévue le 22 janvier dernier
> La ciné-conférence Altaïr **«Le Kirghizistan»** - Jeudi 4 février à 14h30
> Le spectacle **« Silence, on tourne ! »** par Pockemon Crew - Vendredi 5 février
> La conférence de Bourg-la-Reine **« Empire ottoman et Turquie face à l'Occident »** par Edhem Eldem - Mardi 9 février
> Le spectacle **« Mundo Pataquès »** par Alain Schneider - Samedi 13 février
> **Les séances Ciné-Classic** de février

Certains événements seront reportés à des dates aujourd'hui inconnues. Nous communiquerons sur ces RDV lorsque ceux-ci seront assurés de retrouver les salles de spectacle.

Les résidents de l'EHPAD Molière ont été vaccinés.

VACCINATION

BOURG-LA-REINE SE MOBILISE

La vaccination des plus de 75 ans et des personnes à risque a démarré le 18 janvier dernier dans les centres agréés. Si vous ou un de vos proches êtes concernés, la Ville met tout en œuvre pour vous expliquer où et comment se faire vacciner.

Afin de faciliter la vaccination du plus grand nombre de Réginaburgiens, la Ville a mis en place une plateforme téléphonique pour aider à la prise de rendez-vous de vaccination. Pour obtenir les renseignements et l'aide nécessaires, vous pouvez écrire à
> **covid19@bourg-la-reine.fr**
> appeler au **01 79 71 40 90** du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

INSCRIPTION PAR TÉLÉPHONE

Un numéro d'appel national permet la prise de rendez-vous par téléphone pour s'inscrire à proximité de chez soi.
> Contactez le **0 800 009 110 de 6h à 22h, 7 jours sur 7**
Vous pouvez également vous inscrire sur les sites internet:
> **www.sante.fr**
> **www.doctolib.fr**

▶ SE RENDRE DANS SON CENTRE DE VACCINATION

> Pour les personnes de plus de 75 ans ou à mobilité réduite :
Le service Pour Aider la Mobilité (PAM) du Conseil départemental des Hauts-de-Seine est élargi aux détenteurs de la Carte Mobilité Inclusion, mention Invalidité. Il permet d'assurer gratuitement votre transport vers le centre de vaccination ambulatoire dont vous dépendez.
Au préalable, il est indispensable d'avoir pris un rendez-vous avec le centre de vaccination.
Puis, dès connaissance du rendez-vous et au plus tard 48 heures avant, contactez les équipes du PAM 78-92 :
> **par téléphone** au 0 806 00 78 92 (prix d'un appel local)
> **par mail** à pam78-92@transdev.com

Pour tout renseignement complémentaire, les équipes du PAM 78-92 sont à votre disposition du lundi au dimanche et de 7h à 20h.

> Pour toute personne non véhiculée ou dans l'incapacité de conduire :
La Ville met également à votre disposition un moyen de transport, une fois votre rendez-vous pris avec le centre de vaccination. Pour en bénéficier,
> contactez **par téléphone** le 01 79 71 40 90
> **écrivez** à covid19@bourg-la-reine.fr
Ce dispositif est temporaire et sera amené à évoluer.

> Pour les personnes habitant en résidence autonomie :
la vaccination se fera sur site, selon une procédure adaptée.

UN BON BOL D'AIR !

En octobre dernier, Mme A., 93 ans, est admise à l'hôpital Béclère dans un état critique. Atteinte de la COVID-19, elle a beaucoup de fièvre et son état est alarmant. Les médecins lui administrent alors de l'oxygène via un procédé innovant, l'Optiflow : de l'oxygène est administré à très haut débit directement dans les narines, permettant de renouveler l'oxygène dans le sang et de soigner ses poumons malades. Sans aucune douleur et restant libre de ses mouvements, elle bénéficie de cette thérapie plusieurs semaines durant. *« Les nombreuses prises de sang dans les veines et les artères étaient le plus difficile à supporter : j'ai eu des ecchymoses partout ! »* se souvient-elle. Mais le traitement fonctionne et lui redonne même une certaine jeunesse. *« À mon arrivée à la maison de repos où j'ai fait ma convalescence, j'ai suscité l'admiration de tous les médecins ! »* s'amuse-t-elle. En effet, ses qualités physiques sont celles d'une personne de 20 ans de moins et même son audition s'est améliorée.

De retour à Bourg-la-Reine, elle est heureuse de pouvoir témoigner de cette expérience, bien consciente de sa chance et reconnaissante des soins qui lui ont été prodigués.

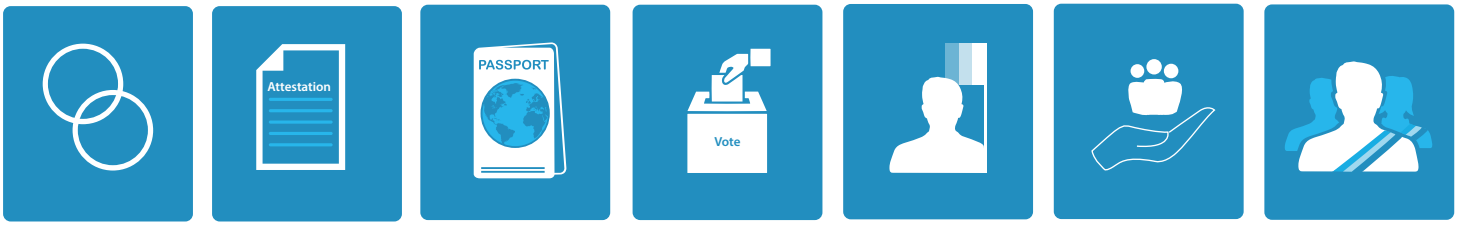

LA VILLE FAIT LE CHOIX DE LA GRC

FAVORISER LES ÉCHANGES AVEC LES RÉGINABURGIENS

En janvier, l'Espace Citoyens, accessible depuis le site internet de la Ville de Bourg-la-Reine, s'est étoffé d'une large palette de démarches administratives en ligne.
Objectif : faciliter les demandes de chaque Réginaburgien dans une relation suivie et multifacettes avec sa ville. Une évolution positive apportée par la Gestion de la Relation Citoyen (GRC) et voulue par l'équipe municipale.

Depuis 2012, la Ville a initié la dématérialisation d'un certain nombre de démarches administratives pour optimiser la qualité des services proposés aux Réginaburgiens. Les familles en ont été les premières bénéficiaires avec la mise en place du Portail Famille. Inscriptions aux centres de loisirs, gestion des présences, paiement en ligne de la cantine et de l'accueil de loisirs ont ainsi facilité le quotidien de nombreux parents. L'inscription à l'école et le calcul du quotient familial à distance sont venus compléter le panel des démarches dématérialisées.

En 2016, le Portail Famille a laissé place à l'Espace Citoyens, nouvelle étape dans la digitalisation et la recherche d'efficacité de la relation entre la Ville, ses agents et ses habitants. Le service Enfance, précurseur, puis celui de la Petite Enfance avec la pré-inscription en ligne, suivis des services Citoyenneté et Population et Police municipale ont été les premiers à en faire profiter leurs usagers. Face à la satisfaction croissante constatée auprès des Réginaburgiens, la Ville a décidé de poursuivre dans cette voie. Une évolution naturelle qui l'a conduite vers la Gestion de la Relation Citoyen (GRC).

▶ LA GRC, POUR MIEUX VOUS SERVIR

La Ville s'est ainsi engagée il y a un an dans une démarche de Gestion de la Relation Citoyen (GRC). Son ambition : fluidifier les relations entre les habitants et les services pour plus de rapidité, plus d'efficacité et plus de précision dans les réponses apportées aux citoyens. C'est un véritable changement de paradigme. La Mairie s'ouvre aux habitants pour rendre facile et accessible la majorité des démarches.
La Ville et les élus, l'échelon de proximité, reviennent au cœur de la relation des citoyens avec la chose publique, comme observé avec la crise sanitaire. Cet outil apportera à chaque Réginaburgien une exigence de précision, d'efficacité et de traçabilité dans ses démarches.

▶ UNE MAIRIE 2.0, EN LIGNE 24H SUR 24, 7 JOURS SUR 7

Pour mettre en œuvre ce nouveau dispositif, tous les services municipaux ont été associés à la modélisation de formulaires faisant écho aux interactions possibles entre les citoyens et les différents services de la mairie. L'enjeu est de faire gagner du temps au citoyen dans ses demandes, récurrentes ou non, et de lui apporter systématiquement une réponse rapide, précise et efficace, tout en lui assurant une traçabilité des échanges. Ainsi, la Ville peut notamment s'assurer que chaque question, demande ou remarque trouve son destinataire qui apportera une réponse adaptée au demandeur. Avantage pour les Réginaburgiens : chacun peut entamer une démarche administrative, même pendant les horaires de fermeture des services de la mairie.

▶ MODE D'EMPLOI DE LA GRC

Vous devez régler une facture ? Vous voulez inscrire votre enfant à la cantine ? Vous avez besoin de prendre RDV pour votre passeport ? Réalisez toutes ces démarches depuis votre ordinateur et au moment qui vous convient le mieux ! Pour cela, rendez-vous sur la partie « Démarches en ligne » de l'Espace Citoyens, accessible depuis le site internet de la Ville **www.bourg-la-reine.fr**. À partir de votre espace personnel ou bien sans compte, trouvez la ou les démarches que vous souhaitez réaliser.
Et aussi : l'Espace citoyens vous donne désormais accès à un coffre-fort numérique dans lequel vous pourrez déposer les documents souvent demandés par les services administratifs. Plus que jamais, votre espace citoyen vous « facilite la ville ! »

▸ DU TEMPS LIBÉRÉ POUR UNE RELATION QUALITATIVE

Il est bien sûr toujours possible de prendre contact par téléphone, de réserver un rendez-vous en ligne ou d'être accueilli(e) en mairie. Là encore, les demandes sont gérées par la GRC, avec une refonte totale des processus au sein des services municipaux. L'optimisation du traitement des informations entrantes engendrée par la GRC a pour objectif d'apporter des réponses réactives, et ainsi traiter plus sereinement les demandes complexes.

Vie scolaire, petite enfance, action sociale, citoyenneté, services techniques, police municipale, ressources humaines, urbanisme..., chaque service est partie prenante de cette évolution pour proposer un service optimisé aux Réginaburgiens. Mais pour les demandes plus complexes, pas d'inquiétude : la prise de rendez-vous est toujours possible.

Au fil de la pratique des citoyens et des agents territoriaux, l'espace Citoyens s'enrichira de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux services.

▸ QUAND LA MÉDIATHÈQUE EST À L'AVANT-GARDE

Pendant le confinement du printemps 2020, l'équipe de la Médiathèque François Villon a souhaité mettre en place un Biblio-Drive avant même la réouverture de l'équipement culturel. Cette volonté a permis de tester en avant-première l'agilité de la solution digitale choisie par la Ville pour la GRC. Les équipes ont ainsi imaginé et conçu dans l'Espace citoyen un process simple : un formulaire de réservation d'un créneau de retrait dans lequel l'usager indiquait sa sélection d'ouvrages et son numéro d'adhérent. Pendant 8 semaines, plus de 300 usagers ont pu bénéficier de ce service. Une belle démonstration de réactivité et d'efficacité qui a satisfait nombre de Réginaburgiens, mais aussi renforcé la conviction de la Ville dans la mise en œuvre d'une telle démarche.

Préparation des livres pour le Biblio-Drive.

▸ RGPD ET PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES DES CITOYENS

Depuis le 25 mai 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union Européenne et s'applique à tous les organismes publics et privés qui traitent des données personnelles pour leur compte ou non. L'espace Citoyens de la Ville respecte cette législation, du ressort de la CNIL, qui garantit aux Réginaburgiens des droits sur leurs données personnelles (accès, rectification, opposition, limitation du traitement...) et la garantie que des mesures informatiques et physiques ont été prises pour leur protection (antivirus, mots de passe utilisateurs internes et externes, accès aux locaux sécurisés, des profils distincts, procédure de sauvegarde et récupération de données). Parallèlement, Eugénie Derycke (Service Administration générale) a été nommée Déléguée à la protection des données, désignation devenue obligatoire avec la mise en œuvre du RGPD.

Contact : dpd@bourg-la-reine.fr

MÉDAILLES DU TRAVAIL ET DE LA FAMILLE

En raison du contexte sanitaire, la Ville n'a pas pu organiser, l'an dernier, la traditionnelle cérémonie en l'honneur des médaillés du travail et de la famille. Néanmoins, si vous remplissez les conditions, n'hésitez pas à faire votre demande pour cette année.

LA MÉDAILLE DU TRAVAIL

Un(e) salarié(e) peut, sous conditions, recevoir le diplôme de la médaille du travail en récompense de son ancienneté de service et de la qualité de ses initiatives prises dans le cadre de ses fonctions. La gratification (argent, jours de congés...) dépend de son employeur. Les Réginaburgiens intéressés doivent effectuer leur demande auprès de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) :

- en ligne sur le **www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail**
- ou par courrier à l'adresse suivante : Unité départementale de la DIRECCTE - 11, boulevard des Bouvets - CS 70146, 92741 NANTERRE Cedex.

Le service Événementiel de la mairie réceptionne ensuite les diplômes pour les remettre aux médaillés.

Pour faire votre demande : idf-ut92.medaille-travail@direccte.gouv.fr - 01 47 86 42 54

LA MÉDAILLE DE LA FAMILLE

Cette distinction honorifique est décernée aux personnes qui élèvent ou ont élevé dignement 4 enfants ou plus afin de rendre hommage à leurs mérites et de leur témoigner la reconnaissance de la Nation.

C'est le CCAS de Bourg-la-Reine qui instruit les demandes et les transmet à l'UDAF, chargée de la décision. Puis, le préfet du département de résidence confère la distinction, après avis de la commission départementale de la médaille de la famille française. De son côté, le service Événementiel de la Ville se charge d'organiser la cérémonie de remise et d'en informer les médaillés.

Renseignement auprès du CCAS
1, boulevard Carnot (porte E)
01 79 71 41 20

LE SAVIEZ -VOUS ?

Chaque mois, le collectif BLR à Vélo vous livre une bonne pratique à adopter pour se déplacer en toute sécurité, que l'on soit cycliste, automobiliste ou piéton.

Connaissez-vous le panneau M12 « Cédez le passage » pour cyclistes? Installé à un feu de circulation, ce petit panneau triangulaire avec des flèches uni ou pluri-directionnelles, autorise le cycliste à continuer sa route au feu rouge. Les piétons et véhicules bénéficiant du feu vert restent cependant prioritaires.

Cette mesure vise à faciliter et sécuriser la circulation des cyclistes en leur permettant d'éviter les situations dangereuses comme de se trouver dans l'angle mort d'un véhicule qui tourne. Alors, automobilistes et piétons, ne soyez pas surpris si un cycliste franchit un feu rouge: il le fait en toute légalité. Cyclistes, effectuez cette manœuvre avec prudence tout en respectant la priorité accordée aux autres usagers.

CHRONIQUE JURIDIQUE

Ce mois-ci, Maître Mariannick Canevet nous informe sur le bail commercial.

Le bail commercial est un contrat essentiel à la vie du commerce, dont la durée est limitée à 9 voire 12 années. Celui-ci est renouvelable sous certaines conditions à respecter scrupuleusement sous peine d'en perdre le bénéfice. En effet, le principe énoncé de « se poursuit par tacite reconduction » laisse penser à tort que le bail se poursuit aux mêmes conditions en toutes ses dispositions. Or, le bail renouvelé par tacite reconduction devient résiliable à tout moment, ce qui empêche le commerçant de revendre son fonds de commerce.

Le renouvellement peut être sollicité par le bailleur ou le locataire. Le Chapitre V du Code de commerce (Articles L145-1 à L145-60) précise, notamment, que la demande de renouvellement par le locataire doit être notifiée au bailleur par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec accusé de réception.

Cette demande doit, sous peine de nullité, reproduire les termes de l'alinéa cité : «Dans les trois mois de la notification de la demande de renouvellement, le bailleur doit, par acte extrajudiciaire, faire connaître au demandeur s'il refuse le renouvellement en précisant les motifs de ce refus. A défaut d'avoir fait connaître ses intentions dans ce délai, le bailleur est réputé avoir accepté le principe du renouvellement du bail précédent» (art.145-10) Par conséquent, l'assistance d'un avocat spécialiste reste utile.

Une question juridique à poser? Écrivez à communication@bourg-la-reine.fr

ZÉROPHYTO 2

SENSIBILISER LA POPULATION ET FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

Engagée depuis 2007 dans une démarche de suppression des pesticides, Bourg-la-Reine a définitivement renoncé à l'usage des produits phytosanitaires dans l'entretien de ses espaces verts et ses voiries, y compris au cimetière, dès 2013. Précurseure en la matière, elle a vu ses efforts récompensés par le label Terre Saine décerné en 2018. En 2021, la Ville participe au programme Zérophyto 2 pour aller encore plus loin en sensibilisant la population à la préservation naturelle de la biodiversité.

Culture en lasagne pour régénérer les sols, utilisation de chrysopes dans les serres municipales pour lutter contre les pucerons, etc. Pour pallier l'usage de produits nocifs, les services municipaux utilisent différentes techniques. Mais celles-ci sont parfois incomprises de la population, par manque d'informations. *«Il n'est pas rare, par exemple, que des riverains se plaignent de la végétalisation des pieds d'arbres car elle entraîne une renaturation perçue comme anarchique ou négligée»,* explique Philippe Delgal, responsable des Espaces verts de la Ville. *«Aussi, il est important pour nous d'expliciter aux Réginaburgiens les atouts des méthodes de gestion naturelle.»*

INFORMER ET EXPLIQUER

Pour cela, la Ville a fait appel aux services du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre (SMBVB), ce qui lui offre l'opportunité de s'appuyer sur les compétences d'un groupement de bureaux d'études experts en hydrologie, en écologie et en communication.
Ces ressources concrètes faciliteront les campagnes de sensibilisation qui permettront d'informer prochainement les habitants avec pédagogie, tout en prenant en compte leurs appréhensions. Panneaux d'informations, animations diverses et autres actions sont ainsi prévus dans les prochains mois.

DÉNEIGEMENT ALTERNATIF : DES SOLUTIONS À L'ÉTUDE

L'accompagnement du SMBVB comprend également un volet dédié au déneigement. En effet, le salage de la voirie a des conséquences non négligeables sur la faune et la flore terrestre ainsi que sur les nappes phréatiques. C'est pourquoi la Ville, en concertation avec le SMBVB, souhaite expérimenter des techniques alternatives ayant un impact beaucoup moins important sur l'eau et la biodiversité.

Suite à un atelier de formation à destination d'agents des services de la commune, plusieurs produits alternatifs au sel ont été retenus. Il s'agit du Stop Gliss bio (copeaux de bois antidérapants imprégnés de chlorure de magnésium) et du magnésite (paillettes ou écailles de chlorure de magnésium). Possédant un PH neutre, ils ne sont pas corrosifs pour les parties métalliques, et n'abîment pas les trottoirs. À la fin de l'hiver, les copeaux peuvent être récupérés ou utilisés par les espaces verts. Ces deux produits seront testés grandeur nature : le premier au niveau du passage du square Jean-Baptiste Colbert, et le second sur la Place de la gare ou dans la rue René Roeckel, dès l'apparition d'un épisode neigeux. Un retour d'expérience à suivre selon la météo...

DÉNEIGEMENT : BON À SAVOIR

Pour rappel, il appartient aux locataires, propriétaires et/ou gardiens d'assurer le déneigement au droit de leur immeuble et/ou maison, sur les trottoirs (environ 1m) en dégageant ceux-ci autant que possible. Il est néanmoins défendu de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs.

SÉPARATION DES EAUX USÉES ET PLUVIALES

L'Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN) a conventionné avec le Territoire Vallée Sud-Grand Paris (VSGP) pour attribuer une aide financière aux travaux réalisés par les particuliers pour la séparation des eaux usées et pluviales. En effet, toute habitation doit raccorder au réseau de collecte des eaux usées celles qu'elle produit: eaux en provenance de la cuisine, de la salle de bain, des toilettes, du lave-linge, etc. Celles-ci seront ainsi traitées via les stations d'épuration, dans le respect de la sécurité, de l'hygiène publique et de l'environnement. Les eaux pluviales, quant à elles, doivent être recueillies séparément des eaux usées.
Grâce à cette convention, les propriétaires de maison individuelle pourront bénéficier d'une subvention plafonnée à 4 200€ par pavillon pour réaliser, sur leur propriété, les travaux nécessaires à la mise en conformité du raccordement des réseaux.
Cette aide, limitée dans le temps, s'inscrit dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024 qui prévoient des épreuves sur la Seine. **Vous pourrez déposer votre dossier auprès de VSGP prochainement.**

AU-REVOIR

JEAN-MARIE ESPÉRANSSA

Maire adjoint honoraire de notre ville, Jean-Marie Espéranssa nous a quittés mardi 12 janvier, emporté par la Covid 19, à l'âge de 78 ans. Ses obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Gilles le 21 janvier où de très nombreux réginaburgiens avaient tenu, par leur présence, à lui exprimer un dernier hommage.

Jean-Marie Esperanssa avait été élu au Conseil municipal en 1971, et depuis il avait été renouvelé régulièrement dans ses fonctions jusqu'en mars 2014 : il s'est ainsi dévoué durant 41 ans au service de nos concitoyens !
Expert en soudure industrielle, il avait fait toute sa carrière à la SOCOMÉ. Cette expérience de l'entreprise, il la mettra au service des commerces et des artisans de la ville, en veillant particulièrement à leur développement.
Responsable de la communication et de l'animation, il avait participé à la construction de l'Espace Kessel et des Colonnes où sont organisés de nombreux évènements de la ville. N'oublions pas non plus les "après-midi dansants" que nos aînés apprécient beaucoup et où il était un fameux disc-jockey !
Également président du Comité d'Entente des Anciens Combattants, Jean-Marie Espéranssa avait été fait Chevalier de la Légion d'honneur en 2008 pour marquer son engagement fidèle et généreux au service des Réginaburgiens.

À son épouse Monique, à son fils Laurent, à ses petits-enfants, la Ville adresse ses condoléances les plus vives et sa profonde gratitude pour l'oeuvre exceptionnelle accomplie par Jean-Marie Espéranssa.

VENTE-ACHAT
LOCATION-GESTION
PROMOTION
EXPERTISE IMMOBILIÈRE
IMMO CONDORCET
3 rue ravon
Bourg-la-Reine
01.41.13.75.50
Changez votre image de l'immobilier

POINT FORT FICHET
www.blr-protection.fr
A2P
QUALIBAT
BLR PROTECTION
141 avenue Général Leclerc
92340 Bourg la Reine
: 01 47 02 20 20
: 01 47 02 32 91
contact@blr-protection.fr
PORTE BLINDÉE
FENÊTRES ANTI-EFFRACTION
VOLETS ROULANTS
ALARME
PORTE DE GARAGE
CONSEIL - DÉPANNAGE SERRURE TOUTES MARQUES

aertoit®
COUVERTURE
L'HAY LES ROSES
01 46 65 48 77
Entretien •
Etanchéité •
Isolation •
Charpente •
www.aertoit.fr
SARKING
QUALIBAT
RGE eco artisan

Eric Reiff
ARTISAN PEINTRE
depuis 1995
• Peinture intérieure / extérieure
• Dégâts des eaux
TRAVAIL SOIGNÉ D'ARTISAN
27, av. Galois - 92340 BOURG-LA-REINE
eric.reiff-artisan.peintre@bbox.fr
06 09 44 56 60 - 01 46 64 43 73
Charte Qualité depuis 2004

UNE INVITATION AU VOYAGE NUMÉRIQUE

Après les sculptures de Sophie Laurent Lazinier dans la galerie des Colonnes, lieu d'exposition pour les artistes réginaburgiens, place à un autre univers et à un nouveau médium: la photographie. C'est maintenant un parcours surprenant et poétique que nous propose Thomas Thomopoulos dans cette « Invitation au voyage numérique».

Parler de voyage et y rajouter le mot numérique, c'est abolir les frontières du réalisme et ne se donner comme seules limites que les confins de sa propre imagination. L'infini est donc à portée de main ou d'œil plus exactement. Ainsi qu'il le dit lui-même, ce qui l'attire dans cette technologie contemporaine, c'est la possibilité de construire des univers paraissant réalistes ou laissant croire qu'ils le sont alors qu'il n'en n'est rien. Cette reconstruction d'un réel nouveau, si elle s'apparente à un jeu de dupes, renforce l'imaginaire en lui donnant une dimension nouvelle. Onze compositions soigneusement sélectionnées donnent l'occasion aux habitués du passage Colbert de découvrir une démarche esthétique où la sensibilité d'un regard se mêle à l'invention. Nul doute que chacun pourra se projeter dans un univers graphique et contrasté, car si la technique du photomontage naît en même temps que la photographie, les logiciels contemporains lui ont donné des ressources nouvelles.

Faisant preuve d'un véritable savoir-faire, Thomas Thomopoulos le dépasse afin de le mettre au service d'une approche véritablement artistique qui donne tout son prix à un travail largement reconnu.

Thomas Thomopoulos expose jusqu'au 30 avril 2021.
dans la galerie des Colonnes.
Accès par le Square J.-B. Colbert

UNE RÉALITÉ AUGMENTÉE, LE REGARD DE THOMAS THOMOPOULOS

Réginaburgien d'abord, mais aussi artiste autodidacte passionné d'images, Thomas Thomopoulos découvre la photographie dès son enfance au beau et ancien temps de l'argentique. La venue du numérique lui permet cependant de multiplier encore le champ des possibles en associant prises de vue et nouvelles technologies, décuplant ainsi sa liberté créatrice. Ne s'interdisant rien et puisant son inspiration dans le monde qui l'entoure, il réalise des compositions dont la puissance esthétique n'occulte nullement l'invention et la poésie.

Dans des photomontages troublants où la nature et la ville s'unissent, il reconstruit à partir d'éléments existants, capturés à Bourg-la-Reine, à Paris, et ailleurs au gré de ses voyages ou même lors de shootings à distance, une réalité nouvelle rêvée tout autant que mystérieuse, à laquelle le noir et le blanc rajoutent parfois leur magie.

Cadrages cinématographiques, musicalité du rythme, sens des contrastes, c'est donc un monde inédit qui s'ouvre au spectateur, le laissant libre de se projeter au cœur de ce miroir des possibles qui lui est tendu. Alliant qualité d'un regard et virtuosité technique, Thomas Thomopoulos réalise une œuvre qui parle à la sensibilité de tous en faisant revivre rêves et souvenirs enfouis en chacun de nous. Les professionnels ne s'y sont pas trompés, car il expose son travail dans des lieux sélectionnés à travers le monde grâce à la plateforme Daylighted et il fait également partie de l'équipe éditoriale du site 1X, tout en étant curateur sur le site 100 ASA.

Pour en savoir plus : https://thomasthomopoulos.book.fr/

FESTIVAL SOCIÉTÉS EN TRANSITION(S)

Bourg-la-Reine et Sceaux organisent la 5e édition du Festival Sociétés en transition(s), du 5 au 7 février. Compte tenu du contexte sanitaire, les événements initialement prévus au cinéma Trianon de Sceaux et à l'Auditorium du conservatoire de Bourg-la-Reine (films et tables rondes), seront exclusivement accessibles en ligne, via la *25e Heure* et d'autres plateformes numériques. Découvrez également la présentation des associations de Bourg-la-Reine et Sceaux engagées dans le zéro-déchets et le *upcycling*. Par ailleurs, la balade urbaine à vélo, prévue le 7 février, est maintenue, à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Programmation complète et liens vers les événements :
www.bourg-la-reine.fr
Service Développement durable: 01 79 71 43 20

Les travaux du boulevard Joffre.

CES TRAVAUX QUI AMÉLIORENT NOTRE QUOTIDIEN

> Construction du futur CAEL, rue des Rosiers : les travaux des lots techniques (électricité, plomberie, chauffage, ventilation) et de second œuvre (cloisons/faux-plafonds, peinture, menuiserie intérieure) sont en cours. La date de fin de chantier a été décalée à juin 2021 suite aux difficultés liées à la crise sanitaire et au dépôt de bilan de l'entreprise de menuiserie bois (parquet, revêtement bois, portes, etc...).

> Boulevard du Maréchal Joffre, entre la rue de Fontenay et la place de la Libération : travaux de qualification en boulevard urbain sécurisé, convivial et qualitatif par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine jusqu'en mars 2022. La phase actuelle concerne le côté impair de la partie sud du boulevard, depuis la place de la gare.

> Enfouissement des réseaux aériens : les travaux se terminent dans les rues Varengue et Georges Bizet.

> Rue Auboin : les travaux d'enfouissement des réseaux, aériens sont terminés, la Ville a interrogé les concessionnaires (GRDF, VSGP pour l'assainissement, VEOLIA pour l'eau) concernant l'état des réseaux. Suivant leurs réponses, des travaux seront planifiés en 2021 avant de procéder au réaménagement complet de la rue.

> Rue Auguste Demmler : la Ville a associé les riverains de la rue à exprimer leurs attentes en vue des travaux de réaménagement de cette voie. Le groupe de travail, composé des habitants et des services techniques municipaux, se sont réunis le 19 novembre dernier pour définir les principes du projet qui pourra être mis en œuvre à l'issue des travaux d'enfouissement des réseaux aériens et de rénovation des réseaux concessionnaires.

> Rue Pierre Langlade : les travaux d'enfouissement sont terminés et la rénovation du réseau d'adduction d'eau aura lieu début 2021. Les travaux d'assainissement se poursuivront au printemps. Un projet de rénovation globale de la rue sera ensuite mis en œuvre.

> Rue du Château : l'enfouissement des réseaux aériens a démarré mi-octobre. La dernière phase des travaux de réaménagement devrait commencer avant l'été 2021.

> Rue Cécile Vallet : les travaux d'assainissement se poursuivent.

> Rues Charles Péguy et Clos Saint-Cyr : le renouvellement d'une canalisation d'eau potable est terminé. Les travaux d'enfouissement des réseaux ont démarré depuis fin octobre pour une durée de 5 mois environ.

> Rue Pierre Loti : la rénovation du réseau d'adduction d'eau potable est terminée.

> Tennis couverts : la rénovation de la peinture et des parquets des terrains de squash est terminée.

> Stade Charpentier : création d'un espace bouliste avec club house.

Travaux réalisés par la Préfecture de Paris :

> Caserne des pompiers du boulevard Carnot : les travaux de gros-œuvre du bâtiment côté boulevard Carnot se poursuivent.

Travaux réalisés par Sceaux Bourg-la-Reine Habitat :

> 8, place de la Gare : les travaux liés aux lots étanchéité et menuiserie sont achevés ainsi que les travaux d'isolation et de ravalement des façades.

> Résidence Normandie : le chantier d'isolation et de ravalement des façades se poursuit, le retard pris lors du premier confinement est quasiment rattrapé. La fin du chantier est programmée pour septembre/octobre 2021. Une mise en conformité des installations électriques des logements du 17 bis avenue de Montrouge a débuté le 2 novembre et s'est achevée début décembre. Les 42 logements de cet immeuble seront équipés d'une installation électrique qui répond à la norme française de référence C 15100 ainsi qu'à des caractéristique liées à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

> Résidence de la Vallée Arpavie, 22 rue Villa Flamande : le chantier de rénovation des installations thermiques collectives (chauffage + eau chaude sanitaire) s'est achevé fin décembre.

> 11, avenue Aristide Briand : la couverture en zinc du bâtiment n°15 avait été très dégradée lors d'une tempête survenue en août dernier. Les travaux de remise en état se sont achevés début décembre.

> 25, rue Charpentier : le chantier de ravalement et d'isolation des façades s'est achevé fin décembre. Le lot menuiserie extérieure, avec le remplacement de la grande verrière du rez de chaussée est terminée.

Espaces verts de la Ville

> Fabrication et pose de nichoirs à oiseaux le long du stade et du tennis couvert. Ces abris serviront pour les mésanges, grandes dévoreuses de chenilles.

> Entretien courant des massifs de fleurs et des parcs de la ville.

> Plantation d'arbres dans les squares Colbert et Pasteur, des rempotages seront effectués au niveau des serres et des tunnels.

CONCOURS DE DESSINS

FÉLICITATIONS AUX LAURÉATS

Bravo à tous les participants du traditionnel concours de dessins organisé par la Ville à l'occasion des fêtes de fin d'année. Destiné aux enfants de 6 à 12 ans, le concours avait pour thème « Mon quartier à Noël ». Voici les dessins et les gagnants de chaque catégorie :

POUR LES 6 - 8 ANS

1ER PRIX : ALEXIA QUINTIN

2E PRIX : IYEO KHARROUBI

3E PRIX : ALISTAIR NIAUDET

POUR LES 9 - 10 ANS

1ER PRIX : CHLOÉ COLLET-FAGUNDES

2E PRIX : SWANN COURDILLE

3E PRIX : ELSA BERETUAS ET LUCREZIA PERFETTI

POUR LES 11 - 12 ANS

1ER PRIX : MIRANA RALAIARISOA

2E PRIX : NAYA CHAPELIER

3E PRIX : NESSIM EL MALAKI

LA SOP, C'EST PAR ICI !

SOP ? Vous avez dit SOP ? La Semaine Olympique et Paralympique (SOP) se déroulera du 1er au 6 février 2021 sur le thème du « sport pour tous » et de la lutte contre les inégalités à la pratique sportive.
Pour la 5e année consécutive, cette fête du sport olympique et paralympique est de retour dans toutes les écoles de France. Objectif : promouvoir la pratique sportive des jeunes et les mobiliser autour des valeurs citoyennes, telles que la solidarité et le partage, en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.
Bourg-la-Reine, labellisée « Terre de Jeux » en novembre 2019 et désignée « centre de préparation aux jeux» en octobre 2020 par le comité d'organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024, ne manquera pas à l'appel. De nombreuses animations sportives seront ainsi proposées durant toute la semaine, du CP au CE1, pour sensibiliser et initier les enfants au handisport: parcours de motricité en aveugle, initiation au basket-ball en fauteuil et au cécifoot. Les accueils de loisirs se mobiliseront également pour réaliser dessins, fresques et animations. De bons moments en perspective pour encourager la pratique du sport pour tous, sensibiliser nos jeunes aux situations de handicap et voir émerger les athlètes et citoyens de demain !
Service Jeunesse et sport: 01 79 71 42 42

ESCAPE GAME

En décembre dernier, les éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives de la Ville ont organisé un escape game sur le thème de Noël à destination des classes de CP de l'école Pierre Loti et de l'ensemble des classes élémentaires de l'école Faïencerie.
Les élèves se sont volontiers prêtés à ce jeu d'évasion à la fois ludique et pédagogique. Leur mission : trouver le mystérieux code leur assurant la victoire en réalisant des missions alliant activités physiques (athlétisme, lancer, tir à l'arc) et cérébrales (mathématiques, vocabulaire).

Un bel exemple des nombreuses animations que la Ville, labellisée «Terre de jeux» par le comité d'organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024, propose régulièrement dans ses écoles pour transmettre aux plus jeunes le goût et les valeurs du sport et de l'olympisme.

UNE JOURNÉE COMME À LA FERME

C'est sous une belle journée d'hiver que les poules, lapins et moutons de la ferme du Piqueur ont pris leurs quartiers au sein de l'accueil de loisirs Pierre Loti en décembre dernier.
Au programme de cette journée : un atelier «laine» autour de la tonte des moutons et de la fabrication de bracelets, suivi d'une présentation individuelle des animaux qui se sont laissés caresser et chouchouter par les enfants. Ceux-ci ont ainsi pu découvrir les différentes familles d'animaux et leur alimentation, ainsi que leurs morphologies et leurs caractéristiques. *«Pouvoir donner de la joie et du bonheur aux enfants dans ce contexte si particulier, tout en respectant rigoureusement le protocole sanitaire: c'est cet objectif commun que l'équipe d'animation s'était fixé à travers les animations proposées durant les vacances de Noël»*, explique Francky Toko, directeur de l'accueil de loisirs Pierre Loti.

INITIATIVES JEUNES SOLIDAIRES

Vous avez entre 18 et 30 ans, résidez, travaillez, ou étudiez dans les Hauts-de-Seine et avez un projet de solidarité internationale ? Le Département des Hauts-de-Seine peut vous aider à le concrétiser ! Il vous propose une aide financière pouvant aller jusqu'à 50 % du montant total du projet et vous accompagne dans sa mise en place.
Votre projet devra contribuer à la lutte contre la malnutrition et l'extrême pauvreté, avoir une durée comprise entre 1 à 12 mois consacrés au projet sur le lieu de réalisation et être porté par une association dont le siège social est en France.
Une priorité est accordée aux projets se déroulant dans l'un des quatre pays visés par la politique de Coopération internationale départementale : l'Arménie, le Bénin, le Cambodge et Haïti.
Vous souhaitez participer à l'appel à projets? Inscrivez-vous jusqu'au 22 février prochain en téléchargeant le dossier de candidature sur le site www.hauts-de-seine.fr

CONSEIL DES ENFANTS CITOYENS

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES !

Le 15 décembre dernier, avait lieu l'installation du Conseil des Enfants Citoyens (CEC) à l'Hôtel de Ville, en présence de Patrick Donath, Maire de Bourg-la-Reine, Maryse Langlais, maire-adjointe déléguée à l'Éducation, et de Mariam Danwily, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse. Scolarisés en classe de CM2 dans les écoles élémentaires de Bourg-la-Reine, les 16 membres du CEC auront pour mission de représenter leurs camarades et de faire remonter leurs idées auprès de la mairie, mais également de mettre en place des projets et de participer à des actions organisées par la Ville : collectes de jouets, cérémonies, visites d'institutions nationales... C'est donc avec enthousiasme et prêts à s'investir dans la vie locale que les enfants ont revêtu leurs écharpes de jeunes conseillers pour ce mandat d'un an !

ÉCOLE PIERRE LOTI

Amayis Lapitre

Morgane Vieau

Roméo Chaves Forel

Jeanne Tolno

ÉCOLE FAÏENCERIE

Juliette Farjaudoux

Paul Thiebaut

Mansour Bentata

Nael Sabeur

Elisa Lupczynski

Stella Didier

ÉCOLE RÉPUBLIQUE

Bianca Cretoiu

Pierre Fournet

Elina Haouzi

Margot Thomas

Maximilien Mongeot

Ludovic Guillain

BOUTIQUES ÉPHÉMÈRES

UNE OPÉRATION À SUCCÈS

À l'approche de Noël, et grâce au soutien de la Ville, deux magasins se sont installés, durant quelques jours, dans le local vacant situé au 65, boulevard du Maréchal-Joffre. Une vitrine temporaire qui a permis aux artisans de présenter leurs produits et leurs activités aux Réginaburgiens en quête de cadeaux pour les fêtes de fin d'année.

ABY ATELIER

Du 14 au 20 décembre, Anne Billy et Carole Fidry ont ouvert leur boutique spécialisée dans la maroquinerie et l'artisanat japonais. Un temps de rencontre enrichissant qui leur a permis de faire connaître à un public nombreux et enthousiaste toute la diversité des produits qu'elles proposent : petits sacs, porte-cartes, étui à lunettes ou encore passeports confectionnés sur-mesure à Bourg-la-Reine, mais aussi des pièces d'artisanat importées du Japon.
Les deux commerçantes ont également présenté leurs ateliers créatifs sur-mesure qu'elles proposent tout au long de l'année à domicile:
> Anne, forte de ses 25 ans d'expérience dans de grandes maisons comme Louis Vuitton et Chanel, organise des ateliers d'initiation à la maroquinerie et à la création de petites pièces en cuir.
Renseignements : abyatelier@gmail.com
06 77 47 04 03
abyatelier.wixsite.com/monsite
> Carole démarre son activité et proposera en 2021 une initiation à la calligraphie et à l'ikebana, l'art floral japonais.
Renseignements au 06 52 41 01 15

MAISONS NOMADES

Du 21 décembre au 7 janvier, c'est la boutique Maisons nomades qui a ouvert ses portes. Les habitants ont pu découvrir une sélection de tapis berbères et d'objets décoratifs ethno-chic, tout droit venus du Maroc et d'Afrique sub-saharienne. Medy Berzane a développé ce concept en accord avec ses convictions, visant une nouvelle forme de consommation, plus éthique et proche des artisans, et contribuant à perpétuer de manière durable des formes d'artisanat riche et ancestral. Retrouvez toute sa collection sur son site internet et ses réseaux sociaux.
Le site : www.maisonsnomades.com
Instagram : @maisonsnomadess
Facebook : @Maisonsnomades

MÉTIERS ET ARTISANAT

UNE CHAMBRE UNIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE

Depuis janvier dernier, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat franciliennes ont fusionné en un seul établissement unique régional : la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Région Île-de-France (CMA Île-de-France).
Interlocuteur des pouvoirs publics, des acteurs politiques et économiques franciliens, l'établissement s'est fixé trois objectifs prioritaires : renforcer la proximité pour placer l'artisanat au cœur des projets franciliens, soutenir la dynamique du réseau pour promouvoir et valoriser le secteur des métiers, et proposer une offre de services et de formations efficiente pour accompagner les 240 000 entreprises artisanales du territoire.
Renseignements au 0806 705715 (numéro gratuit)
Le site de la CMA Île-de-France : www.cma-idf.fr

UN BOUCHER BIO SUR LE MARCHÉ

Le marché du mercredi compte un nouveau boucher-charcutier-traiteur, et bio qui plus est ! Chez «Benoît & Amélie», vous trouverez des produits transformés avec rigueur dans leur laboratoire situé dans le département de l'Aube.
En accord avec ses convictions, ce couple de producteurs et éleveurs nourrit ses animaux avec des produits provenant de l'agriculture biologique. Excluant le recours à la plupart des produits chimiques de synthèse utilisés notamment par l'agriculture industrielle et intensive, ils assurent la fertilisation des sols par d'autres méthodes. C'est pour eux une valeur essentielle : *«produire sans nuire, révéler le meilleur de la nature, en la préservant et en respectant l'animal»*. Alors, venez découvrir leurs produits qui réveilleront, à coup sûr, vos papilles!
Page Facebook : Benoît & Amélie - Éleveur & Boucher

BOURG-LA-REINE

UNE VILLE RICHE DE SES COMMERÇANTS ET ARTISANS

Depuis plusieurs années, la Ville mène de nombreuses actions pour développer la diversité commerciale de Bourg-la-Reine. L'objectif est avant tout de répondre le mieux possible aux attentes des Réginaburgiens pour leur permettre de bénéficier d'un large choix de produits et de services. Et pour en savoir plus sur les besoins des habitants, une enquête est proposée dans ces pages. N'hésitez pas à y participer !
Il s'agit également pour la Ville d'accompagner ses commerçants et artisans dans leurs projets et leur évolution et ainsi développer l'attractivité de Bourg-la-Reine. Un cercle vertueux qui prend tout son sens dans le contexte actuel.

226. C'est le nombre de commerces et d'artisans présents à Bourg-la-Reine aujourd'hui. Pour une ville dont la superficie est inférieure à 2km², ce chiffre dit tout autant la richesse de l'offre que l'attractivité de la ville. Un dynamisme qui se traduit par un «taux de vacance» des locaux commerciaux de 6%, inférieur à la moyenne régionale.

Il faut dire que l'offre s'est fortement développée pour accompagner la croissance de la population, depuis l'arrivée de la ligne de chemin de fer Paris-Sceaux en 1846, puis de l'Arpajonnais vers 1894, et enfin avec les Trente Glorieuses de l'Après-Guerre. Pour mémoire, Bourg-la-Reine comptait environ 1000 habitants en 1830, 1500 en 1851, 4200 en 1901, 10000 en 1946 et 18000 en 1962. Aujourd'hui, nous sommes près de 21000 Réginaburgiens.

FOCUS PATRIMOINE : VOTRE VILLE ÉVOLUE TOUT EN CONSERVANT SON IDENTITÉ

Les métiers d'autrefois, qui faisaient la réputation de Bourg-la-Reine, ont disparu: horticulteurs, pépiniéristes, céramistes ou fabricants de cire. Le marché aux bestiaux, créé en 1610 par un édit royal pour alimenter toutes les boucheries de la région, a connu le même sort. Celui-ci a été intégré en 1670 par Jean-Baptiste Colbert dans le domaine du parc de Sceaux. Puis, en 1867, ce marché a été transféré aux Halles de la Villette. Bourg-la-Reine a cependant conservé son identité grâce au maintien de plusieurs commerces historiques, depuis plus d'un siècle. Vous pourrez en reconnaître deux sur la carte postale de la page 18, montrant l'ancienne Grande Rue au début des années 1900.

▶ UNE POLITIQUE ACTIVE

La richesse du tissu commercial de la ville est le résultat d'une politique active de la municipalité en la matière. Plusieurs dates ont jalonné le développement commercial de Bourg-la-Reine :

> 2006 : la rue Roeckel

La dynamique commerciale a connu une première grande étape avec la piétonisation de la rue René Roeckel en 2006.

> 2006 : le village artisanal

La même année, la municipalité ouvre un village artisanal au 33 rue de la Bièvre. L'objectif était déjà, à l'époque, de maintenir l'artisanat de proximité en attirant, en un lieu unique et avec des loyers modérés, de jeunes entreprises indépendantes pour répondre aux besoins de tous les Réginaburgiens.
Le village artisanal rencontre aujourd'hui un franc succès. Il regroupe 14 artisans de différents corps de métiers: ébénistes, maquettistes, métallurgistes, plombiers ou électriciens travaillent régulièrement pour les habitants de la ville.

> 2014 : la ZAC de la Bièvre

C'est la même volonté de développement commercial qui guide la réorganisation du cœur de ville, entre le 83 et le 97 de l'avenue du Général Leclerc. Baptisée ZAC de la Bièvre, cette opération de réaménagement a permis de redessiner le centre-ville et d'y installer 7 nouveaux commerces.

LES MARCHÉS DE BOURG-LA-REINE

On vient faire aussi ses courses à Bourg-la-Reine, grâce à la notoriété de son marché couvert,qui propose une offre complète : 79 commerçants sous la halle et une trentaine de «volants», dans le passage du marché. Le marché attire près de 4 000 personnes chaque samedi, dont plus de 40 % en provenance de villes voisines. Depuis 2018, la Ville a également ouvert un marché bio le dimanche matin, complétant ainsi son offre.

La Rue Roeckel au début 20e...

... et dans les années 60

▸ ENQUÊTER POUR IDENTIFIER VOS ATTENTES

En 2016, la Ville avait procédé à un sondage pour mieux connaître les souhaits de ses habitants. Cette enquête avait révélé la nécessité de rééquilibrer l'offre commerciale existante au profit de commerces de détail, tels qu'une librairie, de l'alimentaire spécialisé, le prêt-à-porter, les loisirs créatifs ou l'offre de restauration du type crêperie. Souhaitée par les Réginaburgiens, cette diversification du commerce est réelle aujourd'hui.

Le graphique suivant démontre la répartition actuelle de l'offre commerciale, par types de commerces :

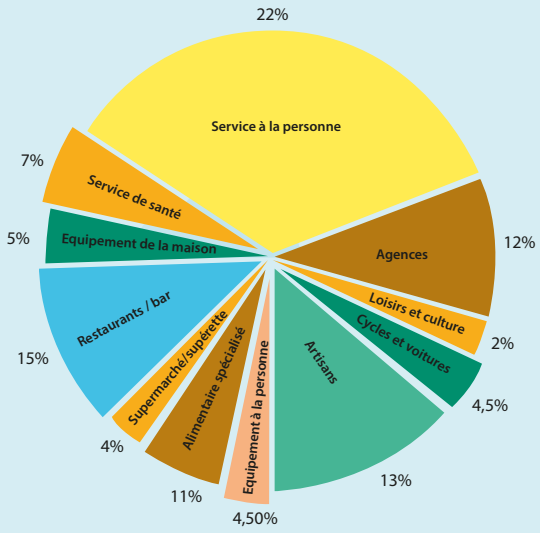

La richesse de notre tissu commercial, c'est aussi, au-delà des commerces traditionnels, nos artisans d'arts : tapissier, luthier...

En 2021, la ville réitère cette démarche de participation des citoyens avec la mise en place d'une nouvelle enquête que vous trouverez en page 21 et sur le site internet de la Ville. En moins d'une minute et avant le 27 février, répondez à ces questions pour faire évoluer le commerce à Bourg-la-Reine !

▸ PRÉEMPTER POUR DIVERSIFIER LE TYPE DE COMMERCES

Grâce au droit de préemption urbain, la Ville peut acheter des locaux commerciaux mis en vente, dans le respect de ses capacités budgétaires. Ce processus repose en général sur 4 étapes :

- Un local commercial est à vendre
- Selon ses capacités budgétaires, la Ville procède à l'acquisition du local
- La Ville lance un appel à projets pour mettre en concurrence plusieurs types de commerces
- Une commission se réunit pour choisir le commerce le plus adapté

C'est précisément ce processus qui a récemment conduit au choix de la crêperie et du fromager.

Cette action est aujourd'hui renouvelée avec le lancement d'un appel à projets pour deux locaux commerciaux, que la Ville vient de préempter :
- au 65, boulevard du Maréchal Joffre
- et au 118, avenue du Général Leclerc.

Une commission, composée d'élus, d'un représentant de l'ARCIA (association regroupant des commerçants indépendants et des artisans de Bourg-la-Reine) et de représentants de Sceaux Bourg-la-Reine Habitat gestionnaire des locaux concernés, auditionnera plusieurs porteurs de projet, sur la base des candidatures reçues. Au terme de cette audition, le commerce le plus adapté sera choisi avant mars prochain. Cette opération sera renouvelée fin 2021 pour le local qui sera disponible au rez-de-chaussée de l'immeuble actuellement en construction au 68 boulevard du Maréchal Joffre.

▸ INCITER À LA CRÉATION DE NOUVEAUX COMMERCES

La Ville dialogue également régulièrement avec les bailleurs privés afin de les inciter à choisir des commerces qui enrichissent l'offre commerciale de Bourg-la-Reine. Ainsi, c'est grâce à l'intervention du Maire, Patrick Donath, auprès du propriétaire du 6 rue René Roeckel, qu'une librairie a été choisie.

Parallèlement à cela, lors d'opérations immobilières, la Ville demande aux aménageurs de prévoir de manière systématique des locaux commerciaux dans chaque projet de construction. Cela permet de compléter l'offre existante et de renforcer la vie de quartier. C'est le cas aujourd'hui au 96 boulevard Joffre, avec un local déjà loué à l'entreprise KparK, spécialisée dans l'isolation de l'habitat. Un second commerce est également disponible à la même adresse.

Le projet de la Faïencerie sera, lui aussi, l'occasion de renforcer l'offre commerciale. À cet effet, la Ville interrogera les riverains pour connaître, plus spécifiquement, leurs souhaits.

La RD920 au temps de l'Arpajonnais...

... et aujourd'hui.

FOCUS : LES COMMERCES ÉPHÉMÈRES DE BOURG-LA-REINE

Pour compléter le commerce physique, la ville accueille également des commerces éphémères, à l'image du food-truck régulièrement présent sur la place Condorcet. En attendant l'arrivée de nouveaux commerçants dans les locaux soumis à l'appel à projets, deux commerces ont ouvert leurs portes entre le 14 décembre et le 7 janvier dernier. Une boutique de maroquinerie française et d'artisanat japonais a proposé des ateliers créatifs sur mesure. Une autre boutique éphémère a proposé des meubles africains et des tapis berbères. Cette opération, limitée dans le temps, a rencontré un vif succès auprès des Réginaburgiens. **Voir article p. 16**

▸ LES AIDES DES COLLECTIVITÉS...

Du fait de la pandémie, l'année 2020 a été difficile pour une grande partie de nos commerçants. A titre d'exemple, le confinement de novembre,a entraîné la fermeture administrative d'environ 80 commerces. Certains d'entre eux ont néanmoins pu assurer une activité minimale grâce au *Click and Collect* ou aux commandes par téléphone. Après 6 mois de fermeture cumulés, les secteurs les plus touchés sont, comme partout en France, la restauration, l'hôtellerie et les loisirs. L'équipement de la personne et de la maison, ainsi que les soins à la personne (coiffure, soins de beauté,...) ont également été fortement impactés par la crise.

... À TOUS LES ÉCHELONS

C'est pourquoi, pour pallier aux difficultés rencontrées par nos commerçants et artisans, de nombreuses aides ont été mises en place par l'État, la Région, le Département et le territoire Vallée Sud Grand Paris. Ainsi, les commerçants et artisans ont pu bénéficier, en plus du chômage technique partiel, de prêts garantis par l'État (PGE), du fonds de solidarité, ainsi que pour certains, du report de charges sociales.

La Région Île-de-France a mis en place un prêt rebond donnant aux commerçants la possibilité d'emprunter à taux zéro une somme allant de 10 000 € à 300 000 €. La Région a aussi créé un chèque numérique pour les commerçants et artisans, chèque qui finance jusqu'à 1 500 € la création d'un site internet.

Le département des Hauts-de-Seine a, quant à lui, permis à 33 commerçants ou artisans de recevoir une subvention compensant une partie de la baisse de leur chiffre d'affaires sur les mois de mars, avril et mai.

De son côté, le territoire Vallée Sud Grand Paris a pris en charge les loyers d'avril de 69 commerces de Bourg-la-Reine jusqu'à 2 500 €.

Pour les secteurs de la restauration, de la culture, de l'évènementiel ou des loisirs, l'État et la Région maintiennent, depuis novembre, des subventions plus élevées pendant toute la durée du confinement.

▸ LES ACTIONS DE LA VILLE POUR SES COMMERCES

En parallèle de ces actions, la Ville a soutenu les commerçants et artisans dans leurs démarches de demandes de subventions et/ou de prêts. Elle leur a apporté une information régulière pour leur permettre d'appréhender au mieux leurs droits dans le maquis des aides existantes et a relancé les services du Territoire et du Département pour que les dossiers soient traités le plus rapidement possible.

La Ville a aussi fait profiter certains commerces de droits de voirie gratuits dès le mois de mars pour toutes les terrasses complémentaires utilisées par ces commerçants. Ces terrasses ont été ouvertes pour leur permettre d'augmenter leur activité pendant les mois de non-confinement. Pour les mois de fermeture, la Ville a décidé d'annuler totalement les droits de voirie pour tous les commerçants.

LES BROCANTES REVIENDRONT VITE !
2020 n'aura pas permis de mettre en place les brocantes organisées habituellement par l'ARCIA ou l'Office du Tourisme. Mais gageons que les Réginaburgiens les retrouveront avec grand plaisir en fin d'année 2021. L'ARCIA et la municipalité réfléchissent ensemble à la mise en place de nouvelles animations.

▸ LA SOLIDARITÉ DES RÉGINABURGIENS

En dépit de cette crise, les commerçants et artisans maintiennent leur combativité. Ils se déclarent heureux de travailler sur Bourg-la-Reine grâce, en particulier, à la solidarité dont ont fait preuve les Réginaburgien(ne)s tout au long de l'année, en achetant local au maximum et en jouant le jeu du *Click and Collect*.
Cette solidarité de nos habitants a pu aussi se manifester lors des journées de la Banque Alimentaire et lors de l'opération «boîtes de Noël» organisée par l'ARCIA (voir encadré ci-dessous)
Merci à vous tous, habitants et commerçants de Bourg-la-Reine, pour ce bel élan de solidarité !
En 2021, la Ville poursuivra cette solidarité par la mise en place de bons d'achat au début du second trimestre. Financés en partie par la Ville et valables toute l'année, ces bons d'achat seront utilisables dans les commerces ayant le plus souffert de la pandémie.

L'ARCIA : DES COMMERÇANTS SOLIDAIRES
L'association ARCIA réunit près de 80 commerces de la ville et organise des actions tout au long de l'année. Malgré la crise sanitaire, ses membres sont restés actifs et ont pu mettre en place une action solidaire en proposant la collecte de «boîtes solidaires», contenant divers objets destinés aux plus démunis. Grâce à la générosité des Réginaburgiens, plus de 400 boîtes ont pu être récoltées et distribuées par l'Arcia pour les fêtes lors de maraudes. L'Arcia a aussi donné certaines de ces boîtes solidaires, plus dédiées aux enfants et aux femmes, à des associations réginaburgiennes. Un journal des commerces de la ville a lancé sa première édition début décembre. L'association espère que de nouveaux adhérents vont s'associer à ce beau projet.

SERGE KERVEILLANT MAIRE ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX COMMERCES ET AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Depuis de nombreuses années, Bourg-la-Reine mène une politique volontariste qui a permis de développer et de diversifier nos commerces dans le sens d'un rééquilibrage souhaité par tous. Malheureusement, en 2020, la pandémie a fragilisé certains de nos commerçants et artisans qui ont pu cependant, contre vents et marées, passer le cap grâce à la solidarité de tous et aux aides mises en place par l'État et les différentes collectivités. La pandémie se poursuivant, nous avons un enjeu majeur : que nos commerçants et artisans puissent tous continuer à travailler et à vivre et ainsi assurer l'animation de notre ville et le service à nos concitoyens.
En 2021 et tout au long de la mandature, nous allons donc renforcer les actions entreprises et sommes sûrs que la solidarité des Réginaburgiens sera toujours présente avec le consommer local. A ce titre, nous sommes en train de travailler sur la mise en place au second trimestre de bons d'achat pour accompagner la reprise de la consommation dans les commerces qui ont souffert. Pour élargir la zone de chalandise de nos commerçants, nous souhaitons proposer avec eux et pour eux une place de marché locale virtuelle. Nous sommes conscients de l'investissement que cela représente pour eux, surtout en termes de temps passé, mais cela nous semble indispensable pour que nos commerçants s'adaptent aux nouveaux modes de vie, en particulier le télétravail qui, s'il sera plus réduit qu'actuellement, s'imposera à une bonne partie des salariés. La restauration va évoluer, le *Click and Collect* se généraliser. Nous constatons qu'un certain nombre de nos commerçants ont déjà pris ce virage et nous nous en félicitons. Pour connaître leurs souhaits et leur volonté de mettre en place leurs sites internet, un sondage est actuellement mené à ce sujet avec le Territoire Vallée Sud-Grand Paris.
Nous menons actuellement une réflexion sur le tissu commercial de certains quartiers, comme les Bas-Coquarts, pour les redynamiser. Enfin, nous devons imaginer comment attirer dans nos commerces les usagers du RER B qui ne font que transiter, souvent très rapidement par notre ville, pour aller travailler dans une autre commune : ils représentent environ 50 % des 23 000 usagers quotidiens. C'est un levier important pour renforcer la vitalité commerciale et, par conséquent, l'attractivité de Bourg-la-Reine.

COMMERCES DE PROXIMITÉ : TOUS CONCERNÉS !

La Ville vous propose de répondre à un questionnaire sur les commerces de proximité. L'enjeu est d'identifier vos attentes en matière d'offre et vos habitudes de consommation.
Cette enquête anonyme est disponible en ligne, sur le site internet de la Ville. Vous pouvez également la compléter directement sur cette page **à déposer à l'accueil de l'Hôtel de Ville, jusqu'au samedi 27 février**. Les résultats de cette enquête vous seront présentés dans un prochain numéro du BLR Magazine.

1 - Fréquentez-vous les commerces de Bourg-la-Reine ?
☐ Très souvent ☐ Souvent ☐ Parfois ☐ Rarement ☐ Jamais

2 - Que pensez-vous de l'offre commerciale à Bourg-la-Reine ?
☐ Très satisfaisante ☐ Satisfaisante ☐ Insatisfaisante ☐ Très insatisfaisante ☐ Sans avis

3 - Si vous fréquentez rarement ou jamais les commerces de la ville, qu'est-ce qui freine vos achats ? (plusieurs réponses possibles)
☐ L'offre ne me convient pas
☐ Je préfère les centres commerciaux
☐ Les horaires d'ouverture ne sont pas adaptés
☐ Il m'est difficile d'accéder aux commerces (circulation, stationnement)
☐ J'ai des habitudes dans d'autres communes

4 - Selon vous, à Bourg-la-Reine, quels types de commerces manquent-t-ils ?
Réponse : _____

5 - Que pensez-vous du marché couvert de Bourg-la-Reine ?
☐ Très satisfaisant ☐ Satisfaisant ☐ Insatisfaisant ☐ Très insatisfaisant ☐ Sans avis

6 - Que pensez-vous du marché bio du dimanche de Bourg-la-Reine ?
☐ Très satisfaisant ☐ Satisfaisant ☐ Insatisfaisant ☐ Très insatisfaisant ☐ Sans avis

7 - Selon vous, sur le marché couvert et sur le marché bio du dimanche, quels types de commerces manquent-t-ils ?
Réponse : _____

8 - Que pensez-vous de la mise en place d'un marché en ligne local* ?
☐ Très bonne idée ☐ Bonne idée ☐ Mauvaise idée ☐ Très mauvaise idée ☐ Sans avis

* C'est un site internet qui vous met en relation avec vos commerçants pour acheter en ligne leurs produits.

Commentaires :

Informations complémentaires

Habitez-vous Bourg-la-Reine ?
☐ Oui ☐ Non

Si oui, dans quel quartier habitez-vous ?
☐ Bas-Coquarts ☐ Pépinières ☐ Faïencerie ☐ République ☐ Fontaine Grelot ☐ Cœur de ville
☐ Blagis ☐ Lakanal ☐ Je ne sais pas

Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?
☐ Moins de 25 ans ☐ 25-34 ans ☐ 35-49 ans ☐ 50-64 ans ☐ 65 ans et plus

Contact : Vous avez une question ? Écrivez au manager du commerce de Bourg-la-Reine : vincent.rouzaud@bourg-la-reine.fr

Résidence Carnot
BOURG-LA-REINE
Une résidence du Groupe DOMITYS

Le cadre idéal pour vivre la vie que vous aimez

RÉSIDENCE SERVICES SENIORS

APPARTEMENTS
DU STUDIO AU 3 PIÈCES
À PROXIMITÉ DU CENTRE-VILLE

DES SERVICES À LA CARTE
24h/24 et 7j/7, si besoin :
Discret et bienveillant,
notre personnel est à votre écoute.

UN CADRE VERDOYANT
Parc privé et paysager de 5000 m²
au calme pour profiter des beaux jours.

UNE RÉSIDENCE TRANQUILLE IDÉALEMENT SITUÉE
Vivez à deux pas du quartier commerçant et de la gare RER !

Contactez-nous pour effectuer une visite

Résidence Carnot
27 boulevard Carnot
92340 BOURG-LA-REINE

01 45 36 06 69

www **residence-carnot.fr**

Les visites se dérouleront dans le strict respect des mesures sanitaires afin de protéger les visiteurs et les collaborateurs.

DOMITYS SAS au capital de 2 000 000€ - RCS Paris B 488 701 434 - Informations et visuels (© huge) non contractuels. • antithese-pub.com • Décembre 2020

JACQUES YVARS

CONTRIBUER AU PATRIMOINE ASSOCIATIF LOCAL

Depuis octobre 2020, Jacques Yvars, 72 ans, a pris les rênes de l'Association Générale des Familles (AGF) qui œuvre au service de 800 familles adhérentes de Bourg-la-Reine et des communes environnantes. L'AGF est animée par un noyau dur de 10 à 20 bénévoles selon les périodes de l'année. *«Nos bourses aux livres, jouets, vêtements et puériculture comptent parmi les plus importantes d'Île-de-France. Mais avec la pandémie, elles ont été annulées, sans visibilité de report pour l'instant»*, regrette-t-il. C'est justement en aidant sa femme investie dans la bourse aux jouets que Jacques a découvert l'association de l'intérieur, il y a 3 ans. Le bénévolat est une seconde nature pour ce retraité qui s'est engagé tout au long de sa vie professionnelle. Intégrant le conseil d'administration du CAEL à 18 ans, il en a assuré la présidence pendant 20 ans, jusqu'en juin dernier, cumulant la présidence des MJC franciliennes pendant 10 ans.

« Aujourd'hui, l'enjeu pour l'AGF demeure de maintenir la continuité de service de notre relais alimentaire qui bénéficie chaque semaine à 50 familles ». Si les dons d'enseignes de la grande distribution de Bourg-la-Reine et la subvention municipale permettent de garder le cap, Jacques, avec son regard neuf, cherche *«à redéfinir, améliorer si c'est possible, à réinventer…»*. La ludothèque, à défaut d'accueillir, a par exemple mis en place un *Click and collect* le samedi après-midi. Plus que jamais, *« les valeurs d'entraide et de lien social »*, à l'origine de la création de l'AGF en 1943, font résonance.

JEAN-PAUL GILLYBOEUF

TRANSMETTRE LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

À tout juste 79 ans, Jean-Paul Gillyboeuf déborde d'énergie et de projets. Après une vie active intense conclue au Ministère de la Défense comme Ingénieur général de l'armement 5 étoiles, sa retraite l'est tout autant. C'est en 2009 qu'il s'installe avec son épouse à Bourg-la-Reine que le couple apprécie «pour sa dimension humaine et son ambiance agréable». Il s'y investit comme Président du Comité local de la Légion d'Honneur pendant 9 ans .

Dans le cadre des actions développées par la Société des Membres de la Légion d'honneur, Jean-Paul Gillyboeuf, à réalisé, à partir de 2018, à l'initiative de Serge Raynal et en collaboration avec celui-ci, une série de 6 livrets pour favoriser l'instruction civique dans les établissements scolaires. Féru de dessins, le Réginaburgien se charge d'illustrer les ouvrages. Le sixième, intitulé *Environnement, biodiversité et écologie*, paraîtra en février aux éditions Saint-Honoré. Avec ces ouvrages, la volonté des deux hommes est ainsi d'apporter « leur contribution au maintien de l'esprit citoyen ».

Jean-Paul nourrit d'autres projets d'écriture avec Serge Raynal, sur la démocratie et les dangers qui la menacent, l'enjeu de l'écologie et d'autres sujets à titre personnel. Il aime retrouver ses pinceaux, feutres, pastels et crayons pour peindre des paysages ou croquer des portraits. C'est ainsi que l'organisation du Salon de peinture Île-de-France aux Colonnes lui a été confiée pour sa 53e édition… reportée à février 2022 en raison de la crise sanitaire.

Nino et les rêves volés

LES PROCHAINS TEMPS FORTS DU CAEL

Musica(e)l

Plusieurs artistes programmés initialement en 2020 ont accepté de participer à l'édition 2021 du festival de musique de Bourg-la-Reine «Musica(e)l», sous réserve des dispositions liées à la situation sanitaire.

Au programme :

Samedi 20 mars à 20h30 : Marie Cherrier et Marianne Feder

Mercredi 24 mars à 14h30 : Nino et les rêves volés - à partir de 6 ans

Vendredi 26 mars à 20h30 : Tribu Nougaro

Samedi 27 mars 20h30 : L - Raphaële Lannadère

À l'Agoreine - 63 bis, boulevard du Maréchal-Joffre

Informations et réservations auprès du CAEL par mail ou par téléphone: reservations@caelmjc.com - 01 46 63 76 96

Loisirs en famille

Le CAEL propose une semaine de loisirs en famille durant les vacances de février : ateliers artistiques, corporels et musicaux pour les parents et leurs enfants à partir de 2 ans et demi. Retrouvez le programme complet sur la page Facebook (CAEL Mjc) et le site internet du CAEL (www.caelmjc.com).

Du mercredi 17 au mercredi 24 février au CAEL

6, villa Maurice

Sur inscription auprès de la référente famille, Sophie Linard: sophie.linard@caelmjc.com 01 46 63 85 26

HOMMAGE À ROBERT PICHARD

Nous avons à nouveau l'immense tristesse de vous faire part d'un décès survenu en décembre 2020, celui de Robert Pichard. C'était un grand voyageur, un administrateur et animateur du CAEL depuis 50 ans. Photographe amateur au regard plein d'humanité, nous avons régulièrement exposé ses œuvres. Il était une figure emblématique du CAEL. Nous souhaitons lui rendre un hommage à la hauteur de son implication pour l'association durant toutes ces années.

Le CAEL

ASSOCIATION ECLA

ECLA (Ensemble après la CLAsse) est une association nouvellement créée à Bourg-la-Reine qui a pour objet le soutien et l'aide aux devoirs pour les élèves de primaire et les collégiens.

Les séances, assurées par des bénévoles, ont lieu les lundi et jeudi de 16h45 à 17h45, dans la salle du passage du marché (hors vacances scolaires). Elles sont soumises à l'évolution de la situation sanitaire.

Pour joindre l'association, les parents intéressés et les candidats bénévoles peuvent contacter la présidente, Odile Leprette, au 06 82 01 60 73.

CINÉ-CONFÉRENCES ALTAÏR

LA CALIFORNIE, SUR LA ROUTE DU MYTHE

Remontez aux sources même du mythe américain en explorant l'état emblématique de la Californie. Du charme de San Francisco à la fournaise de la Vallée de la Mort, de la légendaire Route 66 à l'incomparable parc de Yosemite, des gigantesques séquoias à la côte sauvage du Pacifique, des villes fantômes à Hollywood... Tout est spectaculaire, tout est pictural, tout est enivrant ! Tous les ingrédients sont réunis à travers l'œil du cinéaste Éric Courtade pour nous téléporter en Californie sur la route du mythe... Une plongée vertigineuse au cœur du symbole même du rêve américain.

Sous réserve de la levée des mesures sanitaires
Mercredi 3 mars à 14h30 à l'Agoreine
63 bis, boulevard du Maréchal Joffre
Vente des billets à l'Office de Tourisme
(1, boulevard Carnot) ou sur place 30 minutes avant la séance.
Renseignements: 01 46 61 36 41
officedetourisme.blr@orange.fr
Le site : www.bourglareine-tourisme.fr
La page Facebook: facebook.com/
Office-de-Tourisme-Bourg-la-Reinee

CONCOURS DES ENFANTS-POÈTES

Enfants de 8 à 11 ans, vous avez de l'imagination et une bonne plume? Alors, n'hésitez pas à participer au concours de poésie intercommunal organisé par l'association Les Rencontres Poétiques. Vous êtes invités à rédiger un ou plusieurs poèmes, illustrés si vous le souhaitez, avant le 1er mars 2021. N'oubliez pas de préciser vos nom, prénom, date de naissance, classe, adresse, téléphone et éventuellement une adresse mail.
Les meilleurs poèmes seront récompensés, affichés dans la ville et rassemblés dans un recueil.
En 2020, le concours avait rencontré un franc succès avec 170 poèmes rédigés individuellement ou dans le cadre scolaire! Alors, à vos stylos!

Poèmes à envoyer avant le 1er mars à Françoise Trécourt par courrier ou par mail: 37, rue Oger à Bourg-la-Reine - trecourt.chika@wanadoo.fr
Renseignements: 01 46 65 31 81

ASBR

DU SPORT À PORTÉE DE CLICS

La pratique d'une activité physique contribue à votre bien être, au maintien de votre moral et permet de garder la forme. Restez donc sportifs grâce à Alexandre, éducateur diplômé d'État, qui dispense des cours de renforcement musculaire et de stretching via la plateforme Zoom. Habitué à donner ses cours au gymnase des Bas-Coquart, il a décidé d'accompagner ses élèves à distance en attendant une possible reprise en face à face.
Avec une bonne humeur communicative, il vous propose, plusieurs fois par semaine et à différent moments de la journée, de suivre des exercices à la portée de tous et adaptés à votre niveau.

Vous pouvez vous inscrire et essayer un cours via Zoom en faisant votre demande par mail à l'adresse : sportetfitness@asbr92.fr
Suivez l'actualité de l'ASBR sur son site: www.asbr92.fr

Central Optique

TOUT POUR LA VUE

65, boulevard du Maréchal-Joffre
92340 Bourg-la-Reine

LENTILLES DE CONTACT
01 46 61 84 91

Soins minceurs
Soins visages
Massages bien-être
Epilations

Saint-Valentin
DUO 90€
40'
au lieu de 120€

CENTRE DE BIEN-ÊTRE Hightech Spa

124, av. du Gal Leclerc
92340 Bourg-la-Reine
Tél : 01 55 52 09 54
contact@spadessens.fr
www.spadessens.fr

CITEOS
Au cœur des villes

Éclairage de la ville
Mobilité urbaine
Sécurisation de l'espace public

Citeos à Bagneux
18 av. du Général de Gaulle – 92220 Bagneux
bagneux@citeos.com – Tél : 01 58 07 92 00

VINCI

Commerçants · Artisans · Entreprises

RÉSERVEZ votre espace publicitaire
dans le magazine de la ville de
BOURG-LA-REINE

Contact
David Tiefenbach
06 70 21 07 12

GROUPE CMP
Conseil · Marketing · Publicité
Régie publicitaire de la ville

7, quai Gabriel Péri
Joinville-le-Pont
01 45 14 14 40

www.groupecmp.com

les Mousquetaires
Intermarché SUPER

HEURES D'OUVERTURE :
du lundi au samedi : 8h30 à 20h00
dimanche : 9h00 à 13h00

01 46 65 91 19

LIVRAISONS À DOMICILE
DU LUNDI AU SAMEDI
INCLUS

DRIVE

P Parking gratuit

79, rue de la Bièvre - 92340 Bourg-la-Reine

BOURG-LA-REINE, L'AVENIR AVEC VOUS

TRANSFORMONS CETTE CRISE EN OPPORTUNITÉ

C'était le 6 janvier dernier. Derrière nos écrans, nous assistions, médusés, à l'assaut du Capitole des États-Unis. L'Histoire retiendra qu'un millier d'émeutiers se sont réunis à Washington, à l'incitation de leur Président, pour bloquer la validation des résultats de l'élection présidentielle américaine. Malgré la distance qui nous sépare des États-Unis, malgré la différence culturelle de nos deux pays, la stupéfaction a laissé place au désarroi, devant l'inquiétante dérive de la vie politique américaine.

En France, bien que nous n'en sommes pas là, tous les ingrédients de la fracture démocratique sont déjà réunis. La défiance est au zénith, alimentée par un rejet des élus et exacerbée par une sphère médiatique qui privilégie le buzz à la complexité.

Qu'on le dise clairement ici, cette fracture démocratique n'est pas à encourager. Choisir de l'alimenter à dessein, c'est privilégier la destruction au consensus. Car notre pays traverse la plus grande crise sanitaire du siècle. Et, dans cette tempête, force est de constater, à rebours des discours anxiogènes, que notre pays tient le choc grâce au courage et à l'abnégation de tous nos élus locaux.

Depuis l'apparition de la COVID-19, tous sont sur le pont pour donner des masques, fournir des tests et aujourd'hui vacciner leur population. Lorsque cette épidémie sera derrière nous, il sera vital pour l'équilibre démocratique de notre pays de renforcer l'action et la légitimité des élus car ils incarnent l'intérêt général, l'engagement au service des autres.

Ce premier défi sera majeur et collectif, tant les plaies sont profondes. Le second sera de construire ensemble un monde plus durable, plus résilient, plus inclusif. C'est pour cela que nous travaillons déjà à l'étape d'après.

Parce que nous pensons que la proximité demeurera notre première mission à votre service, nous ouvrirons au début du mois d'avril une maison France Services à l'espace Kessel. Celle-ci aura pour mission de vous accueillir et de vous permettre de réaliser toutes vos démarches du quotidien. Nous compléterons cette approche globale par la mise en place d'un réseau local de bénévoles solidaires. Cela signifie concrètement que chaque personne isolée ou en difficulté matérielle pourra s'appuyer sur un bénévole de son quartier pour l'aider et rendre son quotidien plus simple.

Parce que nous croyons que la démocratie participative est une des réponses à cette crise de confiance, nous organiserons, très prochainement, une grande conférence citoyenne. Celle-ci aura pour objectif, de trouver, avec vous tous, les solutions adaptées pour construire la ville de demain. Notre démarche est ambitieuse. C'est à ce titre que la ville a saisi, au mois de novembre dernier, la Commission nationale du débat public (CNDP), pour obtenir la désignation d'un garant, qui veillera à la transparence et la neutralité de cette concertation. Nommé officiellement en décembre dernier, ce tiers de confiance, indépendant de la ville, sera un facteur de consensus et une vigie pour éclairer cette démarche inédite en France.

La crise est là et les prochaines semaines s'annoncent difficiles. A l'image de nos nombreuses démarches pour obtenir un centre de vaccination à Bourg-la-Reine, nous sommes déterminés à vous protéger. Nous sommes également résolus à bâtir avec vous le Bourg-la-Reine de demain. Transformons cette crise en opportunité. Bâtissons ensemble la ville de nos rêves car l'étape d'après n'est plus si loin.

La majorité

LA VILLE EN PARTAGE

NOUS N'AVONS PAS LES MÊMES VALEURS !

Démocratie? Dans le dernier BlR mag, M. Donath se félicite de la création d'un 'comité de suivi d'usagers', usagers choisis par lui seul et nom bien prétentieux pour quelques réunions confidentielles où ne sont conviés ni animateurs du centre de loisirs, ni parents d'élèves ... Le projet Faïencerie cumule cahier des charges secret, doléances d'une 1ere concertation jamais prises en compte, absence de présentation en Conseil municipal, ...

Ce pseudo comité ne masquera pas le fait que les premiers concernés, riverains et parents d'élèves, se sont exprimés publiquement CONTRE LE PROJET en son état actuel. Retrouvez notre question écrite et nos propositions pour amender ce projet sur notre page FB.

Ecologie? Une image vaut mieux qu'un beau discours: voilà ce qui est laissé aux futurs arbres du bd Joffre pour s'enraciner, grandir, dépolluer l'air et apporter de la fraicheur.

Partout ailleurs, on supprime du béton pour revégétaliser ... A Bourg-la-Reine, nous supprimons sans sourciller l'ensemble des arbres d'un bd, pour replanter de jeunes arbres qui auront bien du mal à grandir. Solidarité? A l'heure de la crise sanitaire, pas de pôle de santé municipal, pas de réelle politique de prévention et de promotion de la santé. Rue Roeckel, malgré maints rappels, toujours pas d'équipement efficace pour guider les personnes aveugles.

L'av. de Montrouge reste la plus sale de la ville, et il est clair que les services y passent moins qu'en centre-ville. La résidence La Fayette reste négligée, et le Trois Mâts ne fonctionne toujours pas ... Tant pis pour nous.

Christophe Bonazzi, Marie Broutin, Marylène Cœur-Joly, André Del, Pierre-Alain Hauseux, Florence Maurice. Contact: elus@blr-lavilleenpartage.org. Page fb @laVilleenpartage

SE RASSEMBLER POUR BOURG-LA-REINE

PROPAGANDE POST-ÉLECTORALE !

Vous avez reçu les vœux du Conseil Municipal en ce début d'année. Moyen de communiquer avec toutes et tous. Là où le bat blesse, c'est lorsque ces vœux du Conseil Municipal sont accompagnés d'un courrier Post-Electoral de la majorité. Ce n'est pas aux Réginaburgiennes et Réginaburgiens de payer pour cette propagande.

Sécurité: depuis le début de ce mandat, elle ne cesse de se dégrader. Jouant sur les mots, le maire parle d'un sentiment d'insécurité. Un sentiment? NON! Une réalité. Commerces braqués, voitures fracturées, repérages fréquents de bandes organisées, voici notre quotidien.

L'avenir ensemble: S'en remettre à des comités de suivi tirés au sort, ressemble fort aux tirages au sort du gouvernement.

L'attractivité: Que font-ils, si ce n'est prendre le prétexte des aides de la CCI pour communiquer? Qu'ont-ils fait pour les commerces Réginaburgiens? RIEN!

Le maitre mot: Attendre!

Mais enfin, prendrez-vous un jour une initiative pour notre ville monsieur le maire ?

Faisons-en sorte que notre ville ne soit plus La Belle Endormie.

Claude Fernandez – Conseiller Municipal Se Rassembler pour Bourg-la-Reine

Maison Maurel

Partenaire officiel de la Ville de Bourg-la-Reine

enterrements - crémations

- Organisation des obsèques
- Contrat prévoyance obsèques
- Tous travaux de marbrerie
- Vente de fleurs & entretien de sépultures

N° Habilitation : 14924 35

Pompes Funèbres Maurel
10, rue de la Bièvre
92340 Bourg-la-Reine (face au cimetière)

Tél : 01 46 64 31 25
Permanences téléphoniques
7J/7 - 24h/24

GALÉ IMMOBILIER

78, bd du Maréchal Joffre - 92340 BOURG-LA-REINE
contact@galeimmobilier.com - 01 46 61 27 97

ESTIMATION GRATUITE
DE VOTRE BIEN SOUS 48H

www.galeimmobilier.com

Pour vos travaux

- d'aménagements extérieurs
- de raccordement à l'égout
- création de bateau d'accès
- de terrassement

Terrassement
V.R.D.
Assainissement

Contactez : SPTP & TP

248 Bis, rue Gabriel Péri 94230 CACHAN
Tél. : 01 45 47 78 93
E-mail : contact@sptp-tp.fr

fca

RGE QUALIBAT — NF

écoréha by fca
La réhabilitation éco-citoyenne

ISOLATION & RAVALEMENT
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • COMBLES • VMC • RAVALEMENT

Sceaux
fcaweb.fr

01 41 87 08 25

Entreprise
MERIBAT
Rénovation
tout corps d'état

ÉLECTRICITÉ PEINTURE
PLOMBERIE ISOLATION

Devis gratuit + Projets 3D
Techniciens qualifiés
Assurance décennale

AGENCE BOURG-LA-REINE
31, rue Jean Mermoz
01 45 47 10 36
www.meribat-renovation.fr

FENÊTRES VOLETS PORTES PORTAILS

PRO-TECH FERMETURE®

- Installateur expert
- Direct usine

Profitez du dispositif
MaPrimeRénov'
(aide à la rénovation énergétique)

FABRICATION FRANÇAISE

Expert rénovateur K-LINE

Devis gratuit en 48h : 01 69 53 19 70
4 agences pour vous servir en île-de-France
122 av. Henri Barbusse - 94240 L'Haÿ-les-Roses
91 : Villebon | 78 : St Rémy-Lès-Chevreuse | Paris 15e

GARANTIE 20 ANS PRODUIT K-LINE

ASQ

CONTRE LE VOL

LE MARQUAGE DES VÉLOS DÉSORMAIS OBLIGATOIRE

Depuis le 1er janvier 2021, tout vélo neuf vendu dans le commerce doit faire l'objet d'un marquage. L'objectif : lutter contre les vols, le recel ou la revente illicite et faciliter leur restitution à leurs propriétaires. Cette mesure sera étendue aux vélos d'occasion vendus par les professionnels à partir du 1er juillet 2021.

Sur les 300 000 à 400 000 vélos dérobés en moyenne chaque année en France, environ 100 000 sont retrouvés et seulement 2 à 3% sont rendus à leurs propriétaires, faute d'identification. C'est pour freiner ce phénomène que la loi Orientations et mobilités (LOM) oblige désormais les commerçants à inscrire sur les vélos neufs vendus en magasin, un numéro d'identification unique. Celui-ci est associé aux coordonnées du propriétaire et aux informations relatives aux caractéristiques du vélo (modèle, couleur...). Ce code à 10 chiffres est inscrit dans les bases de données des professionnels agréés et dans un fichier national accessible par les forces de l'ordre. En cas de vol, celles-ci peuvent alors retrouver plus facilement le deux-roues et contacter son propriétaire.

► EN CAS DE CHANGEMENT

En cas de revente, le propriétaire devra la déclarer auprès de l'opérateur agréé ayant fourni l'identifiant et communiquer à l'acquéreur les informations permettant d'accéder au fichier pour qu'il puisse y enregistrer les données le concernant.
À noter également : lorsque le vélo est volé, restitué après un vol, mis au rebut, détruit ou fait l'objet de tout autre changement de statut, son propriétaire doit en informer l'opérateur agréé dans un délai de deux semaines.
Plus d'informations sur https://www.service-public.fr, rubrique «Circuler à vélo»

STATIONNEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

Le marquage du vélo ne suffit pas à se prémunir du vol. Si vous stationnez sur l'un des emplacements dédiés de la voie publique, pensez à cadenasser votre bicyclette avec un antivol adapté et sécurisé.
Autre solution: l'espace Veligo! Installé sur la Place de la gare, à l'angle de la rue des Blagis et de la rue André Theuriet, cet abri-vélo, fermé et totalement sécurisé grâce à la vidéosurveillance, dispose de 150 places pour les cycles, dont quinze réservées aux vélos à assistance électrique. Il est accessible 24h/24 et 7j/7 aux détenteurs d'une carte Navigo. Pour en bénéficier, il faut souscrire un abonnement annuel de 30€ en ligne ou dans la boutique Parking Centre-ville, située à 2 minutes à pied de l'abri Véligo, du mardi au vendredi de 11h30 à 19h, et le samedi de 9h à 14h.
Renseignements au 01 43 50 49 41 ou sur fr.parkindigo.com (3 premiers mois gratuits)

PERMANENCES JURIDIQUES

Maîtres Barbry-Paindestre, Dahan-Aouate et Coyola répondent aux questions liées au droit du travail et de la famille, sur RDV le samedi matin, de 9h30 à 11h30, en mairie.
Contactez l'accueil de la mairie - 01 79 71 40 00

ASSISTANTES SOCIALES

Service des solidarités territoriales
11-13, avenue Gabriel Péri à Bagneux
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 sans interruption
01 55 58 14 40

UNE SECONDE VIE POUR VOS APPAREILS

La Ville et Écosystème, avec le soutien du Territoire Vallée Sud-Grand Paris, collectent gratuitement vos vieux appareils électriques ou électroniques dont vous n'avez plus l'utilité. Tous les équipements qui se branchent ou fonctionnent à piles sont acceptés, qu'ils soient en état de marche ou hors d'usage. Ils seront réemployés ou recyclés, dans le strict respect des normes environnementales.
Prochaine collecte: samedi 6 février de 10h à 14h, place Condorcet
Calendrier des collectes disponible sur le site https://proximite.ecosystem.eco

CARNET

NAISSANCES

NOVEMBRE
Belkacem MESSAOUDI

DÉCEMBRE
Omar BELHADJ
Hanna ZEGHIDI
Lilia BEN AMMAR
Hanna BENABDALLAH
Olivier DELESPIERRE

JANVIER
Maya HASSOUN

MARIAGES

JANVIER
Jean-Paul ISAMBART et Krystyna BURAS
Michel COGNET et Véronique PAGNAT

DÉCÈS

DÉCEMBRE
Odette LAPORTE veuve BOUFFLERD
Germaine NGUYEN-THI-SON
Bernard ROBIN
Monique AUPETIT
Henri TARRATS
Janine LE CLECH épouse THELIA
Robert PICHARD
Serge GUTMAN

JANVIER
Alice BRULÉ veuve COUPÉ
Paule PAILLISSÉ veuve CARRIVE
Fernando DA SILVA GONÇALVES
Isabelle ORTMANS épouse MILLET
Jacques LETERTRE
Jean LEFEBVRE

MENUS

Produit issu de l'agriculture biologique
PC: plat complet

Lundi 1er
Lasagne de légumes
Salade verte
Yaourt aromatisé
Fruit

Mardi 2
Cordon bleu
Riz créole et ratatouille
Édam
Crêpe au sucre et sauce chocolat

Mercredi 3
Velouté de potiron
Bœuf mironton
Blé pilaf
Crème dessert vanille

Carré frais
Lait briquette
Fruit

Jeudi 4
Betteraves vinaigrette
Sauté de bœuf au paprika
Frites fraîches
Fruit

Vendredi 5
Carottes râpées vinaigrette
Haché de thon sauce thym citron
Purée de potiron
Compote de pommes

Lundi 8
Saucisse de Toulouse grillées
Lentilles
Cœur de Neufchâtel
Fruit

Mardi 9
Falafels de fèves sauce au fromage blanc, coriandre et menthe
Coquillettes
Yaourt aromatisé
Fruit

Mercredi 10
Escalope de volaille à l'indienne
Purée de panais
Coulommiers
Compote de pommes coing

Barre bretonne
Fromage blanc sucré
Pur jus d'orange

Jeudi 11
Nem aux légumes
Riz cantonnais
Garniture
Fruit

Vendredi 12
Saucisson à l'ail et cornichons
Tajine de poisson
Gratin de choux fleurs
Fruit

Lundi 15
Salade de haricots verts vinaigrette
Gratin savoyard
Salade verte
Crème dessert praliné

Pain
Mimolette
Compote de pommes coing
Jus d'orange briquette

Mardi 16
Marengo de volaille
Haricots verts/blé pilaf
Gouda
Churros au chocolat

Choco BN fraise
Petit suisse sucré
Fruit goûter

Mercredi 17
Carottes râpées vinaigrette
Steak haché et ketchup
Pommes rissolées
Fruit

Pain au lait boulanger local
Yaourt sucré
Pur jus de raisin
Barre de chocolat

Jeudi 18
Rôti de porc sauce normande
Quenelle de brochet sauce crevettes
Coquillettes
Saint Paulin
Ananas frais

Pain
Lait fraise briquette
Compote de pommes
Confiture coupelle

Vendredi 19
Salade iceberg carottes et fromage
Beignets de brocolis
Purée de brocolis
Purée de butternut
Fruit

Marbré de chocolat
Fromage blanc sucré
Pur jus de pomme

Lundi 22
Betteraves vinaigrette
Bœuf braisé sauce échalote
Méli mélo de légumes
Crème dessert chocolat

Pain
Yaourt sucré
Fruit goûter
Pâte à tartiner

Mardi 23
Taboulé
Dos de lieu sauce corail
Ratatouille
Fruit

Pain
Tomme blanche
Pur jus d'orange

Mercredi 24
Pot au feu
Légumes du pot
Camembert
Île flottante

Brownies
Pur jus de raisin
Compote de poire

Jeudi 25
Hachis parmentier végétal au potiron
Salade verte
Yaourt nature et sucre
Mousse au chocolat au lait

Croissant boulanger local
Fromage blanc sucré
Fruit goûter

Vendredi 26
Pavé de hoki sauce basquaise
Riz pilaf
Rondelé
Fruit

Barre bretonne
Lait briquette
Compote de pommes banane

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 7 février
Pharmacie Damasse
96, avenue du Général Leclerc
01 46 61 96 96

Dimanche 14 février
Pharmacie des Quatre Chemins
5, avenue des Quatre Chemins à Sceaux
01 46 61 16 12

Dimanche 21 février
Pharmacie de la Faïencerie
15, avenue du Général Leclerc
01 46 65 08 59

Dimanche 28 février
Pharmacie Centrale
106, rue Houdan à Sceaux
01 46 61 00 62

Dimanche 7 mars
Pharmacie du Parc
135, avenue du Général Leclerc
01 46 61 08 52

Dimanche 14 mars
Pharmacie des Colonnes
62, avenue du Général Leclerc
01 46 61 87 29

PETITES ANNONCES

LA VILLE RECRUTE

Action sociale et familiale
> Auxiliaires de puériculture diplômés
> Éducateur/trice de jeunes enfants
> Aide-auxiliaires de puériculture
> Lingère
> Responsable Maison France Services
> Agent d'accueil Maison France Services
> Animateur/trice social - H/F

Direction Générale
> Gardien-brigadier de police municipale

Finances
> Gestionnaire comptable
> Régisseur de recettes - agent comptable

Éducation
> Animateur/trice accueil de loisirs périscolaire
> Référent(e) de site SHYRE

Culture et événementiel
> Assistant(e) de gestion de projets évènementiels
> Médiathécaire

Services Techniques
> Responsable du service urbanisme - H/F
> Plombier

Offre de stage
> Stagiaires administratifs
> Service civique développement durable

La Ville recherche régulièrement des stagiaires pour du classement administratif ou un soutien logistique. Renseignez-vous!

Adressez
lettre de motivation et CV à :
Monsieur le Maire
6, boulevard Carnot
92340 Bourg-la-Reine
ou à : grh@bourg-la-reine.fr

EMPLOI

Habitant sur Bourg-la-Reine, je refais vos chambres à neuf (peintures, papier peint) ainsi que le gros œuvre. J'étudie toutes propositions.
Tél. 07 61 23 06 82

Propose travaux de jardinage ou de petit bricolage.
Paiement par CESU.
Tél. 01 46 47 38 5

COURS

Je donne des cours d'informatique à domicile tous niveaux et tous âges : prise en main de l'ordinateur, de votre tablette ou de votre smartphone, mail, imprimante, scanner.
Tél. 06 47 64 37 58

Vous êtes lycéen à la recherche de votre orientation ou étudiant post-bac cherchant à se réorienter ? Je vous aide à faire le point si vous n'avez pas de projet concret (bilan et tests personnalisés, étude des souhaits et des motivations),déterminer et valider les formations adaptées à vos souhaits et à vos résultats,entrer en contact avec des anciens élèves qui ont suivi la formation qui vous intéresse, monter vos dossiers d'inscription pour Parcoursup...Possibilité de télétravailler par Skype.
Tél. 06 16 48 50 81

Professeure d'anglais ayant une bonne connaissance des programmes propose des cours ciblés et efficaces aux collégiens et lycéens.
Tél. 06 61 98 33 52

Sur www.bourg-la-reine.fr rubrique Vie municipale & citoyenne, retrouvez :
- La Ville recrute (emplois, stages)
- Les petites annonces (dépôt et consultation)

PERMANENCES DES ÉLUS

Le Maire, Patrick Donath

vous reçoit tous les jours de la semaine, sur RDV.
01 79 71 40 20
cabmaire@bourg-la-reine.fr

Permanences sans rendez-vous:
> Jeudi 4 février de 8h30 à 10h30, en Mairie
> Jeudi 4 mars de 16h30 à 18h30 au Trois-Mâts

Isabelle Spiers
Maire-adjoint déléguée à l'Aménagement urbain et au cadre de vie reçoit sur RDV.
01 79 71 43 30
isabelle.spiers@bourg-la-reine.fr

Henry-Pierre Melone
Maire-adjoint délégué aux Sports reçoit sur RDV
01 79 71 42 40
henry-pierre.melone@bourg-la-reine.fr

Maryse Langlais
Maire-adjoint déléguée à l'Éducation reçoit sur RDV
01 79 71 41 10
maryse.langlais@bourg-la-reine.fr

Philippe Ancelin
Maire-adjoint délégué à la Culture et au patrimoine reçoit sur RDV
01 79 71 40 90
philippe.ancelin@bourg-la-reine.fr

Anne Sauvey
Maire-adjoint déléguée à la Ville durable reçoit sur RDV
01 79 71 43 20
anne.sauvey@bourg-la-reine.fr

Joseph El Gharib
Maire adjoint délégué aux Finances reçoit sur RDV.
01 79 71 41 80
joseph.elgharib@bourg-la-reine.fr

Lise Le Jean
Maire-adjoint déléguée à l'Action sociale, à la solidarité et à la santé reçoit sur RDV
01 79 71 41 20
lise.lejean@bourg-la-reine.fr

Cédric Nicolas
Maire-adjoint délégué aux Mobilités, à l'innovation du service au public et au numérique reçoit sur RDV
01 79 71 41 70
cedric.nicolas@bourg-la-reine.fr

Sylvie Courtois
Maire-adjoint déléguée à la Petite enfance, à la citoyenneté et à l'état-civil reçoit sur RDV 01 79 71 42 00
sylvie.courtois@bourg-la-reine.fr

Serge Kerveillant
Maire-adjoint délégué aux Commerces et au développement économique reçoit sur RDV
01 79 71 43 24
serge.kerveillant@bourg-la-reine.fr

Virginie Barbaut
Conseillère municipale déléguée à la politique du logement social reçoit sur RDV.
01 79 71 41 25
virginie.barbaut@bourg-la-reine.fr

Christophe Gélardin
Conseiller municipal délégué à la Sécurité reçoit sur RDV.
christophe.gelardin@bourg-la-reine.fr

Liste La Ville en partage

Reçoit sur RDV les 1er, 3e et 4e samedis du mois à la mairie annexe, 1, bd Carnot.
elusvep@framalistes.org

Liste Se rassembler pour Bourg-la-Reine

Reçoit le 2e samedi du mois de 9h à 12h à la mairie annexe, 1, bd Carnot.
claude.fernandez@bourg-la-reine.fr

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 8 février à 19h30 en visioconférence sur le site
www.bourg-la-reine.fr

Une question sur votre quartier?

Contactez votre délégué(e) en précisant le nom de votre rue et vos coordonnées à:
delegues.quartier@bourg-la-reine.fr
01 79 71 40 25

Permanences de la députée

Frédérique Dumas, députée de la treizième circonscription des Hauts-de-Seine, reçoit sur rendez-vous le 3e lundi de chaque mois, à la mairie, de 18h à 20h, hors vacances scolaires.
frederique.dumas@assemblee-nationale.fr
06 45 26 38 73

Permanences du conseiller régional

Philippe Lorec, conseiller régional, reçoit en mairie chaque 1er samedi du mois à partir de 11h.
01 79 71 40 00

Permanences du conseiller départemental

Pierre Ouzoulias, sénateur et conseiller départemental des Hauts-de-Seine, reçoit en mairie, tous les 1ers vendredis de chaque mois et sur rendez-vous, de 16h à 17h30.
p.ouzoulias@senat.fr
06 72 52 41 00

NUMÉROS UTILES

Mairie de Bourg-la-Reine
Accueil général au 6, boulevard Carnot
01 79 71 40 00 (24 h/24)
mairie@bourg-la-reine.fr
> Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
> Mardi : de 8h30 à 12h
> Samedi : de 9h à 12h
(Service Citoyenneté et population)

Urgences
SOS 92 : 01 46 03 77 44
SAMU : 15
SAMU social : 115
Depuis un portable : 112
Sourds et malentendants : SMS au 114
Centre anti-poison : 01 40 05 48 48

Hôpital Béclère
157, rue de la Porte-de-Trivaux à Clamart
01 45 37 44 44

Ambulances
Leroy : 59, av. Larroumès à L'Haÿ-les-Roses
01 46 63 24 31

Pompiers : 18
Caserne de Bourg-la-Reine
Ligne de feu : 01 47 02 09 38
Ligne hors-feu : 01 45 36 46 18

Police nationale : 17
Commissariat d'Antony
50, avenue Gallieni
01 55 59 06 00

Police municipale
7, place Condorcet
01 79 71 40 40
police.municipale@bourg-la-reine.fr

DU 1ER AU 6 FÉVRIER

Les accueils de loisirs et les écoles de Bourg-la-Reine vivent

LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

TERRE 2024 DE JEUX

Bourg-la-Reine
Vivre et Entreprendre